UNIVERSITÉ D'ABOMEY -CALAVI (U.A.C)

*******@*******

FACULTE DES SCIENCES SOCIALES ET HUMAINES

*******@*******

MÉMOIRE DE FIN DE FORMATION DU CYCLE II POUR L'OBTENTION DU DIPLOME DE MASTER

LA QUESTION DE LA SOCIETE IDEALE DANS *L'UTOPIE* DE THOMAS MORE

Préparé par :

Alexis AKPO

Sous la direction de :

Eustache Roger Koffi **ADANHOUNME**
Maître de Conférences des Universités du CAMES

Sous la codirection de :

Paul Christian KITI
Maître-Assistant des Universités du CAMES

Année académique 2021-2022

A ma petite sœur Loïce Victoire Houngbo;

A mes instituteurs Louis Hounyo et Joseph Agbadome;

A tous les fils et filles d'Afrique et d'ailleurs qui, sans défense, sont victimes physiquement ou psychologiquement du phénomène dénommé *Djihadisme*.

REMERCIEMENTS

Ce document a vu le jour grâce à l'effort de certaines personnes de bonne volonté. Je ne pouvais y arriver sans leur soutien. J'exprime ma gratitude à l'endroit de :

- monsieur Eustache Roger Koffi ADANHOUNME pour sa disponibilité à m'accompagner dans les travaux de recherches ;
- monsieur Paul Christian KITI qui s'est rendu disponible pour la réalisation de ce travail ;
- monsieur Alain Corneille TOWOU, pour son accompagnement ;
- monsieur Désiré MEDEGNON pour la formation reçue ;
- tous les enseignants du Département de philosophie qui, deux ans durant, ont été pour moi des guides exemplaires;
- mon feu père Barthélémy Yaovi AKPO et mère Christine Sanou HOUNGUE pour la vie qu'ils m'ont donnée ;
- ma tante Florence et son époux Antoine Yaovi HOUNGBO pour leurs conseils ;
- monsieur Laurent TCHIBOZO qui a accepté volontiers tous mes dérangements ;
- monsieur Saturnin GOUDJO pour son soutien indéfectible ;
- mes camarades et collègues Yaho MÊHOUHO, Constant Delano GBEGAN, Jean Pierre GBENOU, Aimé KOUASSI, Toussaint KIATTI et Emmanuel TOUBOUDIENI ;
- mes amis et compagnons fidèles Roger DIGNY, Fèmi Olouwa ADJIDOME, Généreuse HOUNKANLIN et Émilienne GBENASSOU ;
- tous ceux qui, de loin ou de prêt, ont participé à la réalisation de ce document.

RESUME

Le monde est marqué par des guerres incessantes, des violences de tout genre et l'abus de pouvoir. Pour sauver le monde de ce chaos politique, il est nécessaire de trouver une alternative, un mécanisme par lequel tous les hommes se sentiront utiles à eux-mêmes et aux autres à travers un idéal. Thomas MORE, à travers l'*Utopie*, présente une société idéale dans laquelle les droits sont inviolables, la justice crédible, l'éducation assurée, la corruption bannie les droits de travail équilibrés, la liberté individuelle et collective garantie, le sexisme décrié, et les femmes impliquées dans les affaires sociales et politiques. C'est l'une des meilleures sociétés qui se présente à nous comme relevant d'une meilleure forme de gouvernement. Mais il est important de reconnaître le caractère idéaliste de cette société, qui est une vue d'esprit.

Mots clés : Société idéale, justice, éducation, politique, Utopie.

ABSTRACT

The world reached the supreme drifts, the wars, the violence, the abuse of the power. To save the world from this political chaos, it is necessary to find an alternative, a mechanism by which all the men will feel shortly useful to themselves and to the other. Insofar as the men acquire a free man statute through the respect of the intrinsic values to the humanity. It is in this option that proposes us Thomas MORE his/her/its Utopia, an ideal society in which the rights are inviolable, the believable justice, education to the antipode of the moral laxity, the banished corruption, rights of work balanced, the individual liberty and collective guarantee, the decried sexism, and the women implied in the social and political business. It is one of the best societies that presents itself to us as better shape of government. But it is important to recognize the idealistic character of this society; it is a view of mind, a view of thought. Its existence is a work of conscience and illusion, a vision and a political myth.

Key words: Ideal society, justice, education, politics, Utopia.

SOMMAIRE

Introduction.....5
Chapitre 1: Présentation de L'Utopie de Thomas MORE.....7
I- Contexte d'écriture.....7
II- Grandes articulations.....14
Chapitre 2 : À la découverte de la société idéale.....20
I- Idéal et organisation politique.....20
II- Religion et éducation.....34
Chapitre 3: Portée et limites de la société idéale.....46
I- Portée.....46
II- Les limites.....52
Conclusion.....62
REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES.....64

Introduction

L'humanité, le long de l'histoire, a connu de grandes atrocités telles que la colonisation, l'apartheid et les génocides. À cela s'ajoutent les guerres *inter-religions*. Les nombreux chaos, violences, guerres fratricides, guerres de conquêtes et les révolutions les plus atroces sont les causes du déséquilibre de l'ordre social et portent atteinte à l'héritage humain. Ces événements permettent de comprendre pourquoi les hommes voulaient vivre en société et acceptent de se soumettre à un pouvoir politique. Mais le pouvoir peut paraître coercitif. Ce qui appelle le chercheur politique à s'interroger sur les fondements légitimes d'une société idéale. C'est ce que Fabien Eboussi BOULAGA appelle: «...le souci de préserver l'unité...» (F. E. BOULAGA, 1993, p.40). Socrate dans sa mission, ce que nous pouvons appeler la *révolution socratique*, a d'ores et déjà mis les balises pour enclencher la construction d'une société idéale, à travers la connaissance de l'homme: «Connais-toi toi-même».

Cette interpellation anthropologique et philosophique n'est pas seulement réservée aux philosophes de métier mais aussi à tout homme épris de justice, de vérité et de liberté, à celui que Mahamat Gandhi appelle «Satyagraha» dans son mouvement de lutte fondé sur *La non-violence*. La question de la connaissance de l'homme et de l'organisation de la société devient une préoccupation majeure, et fait l'objet de débats philosophiques et scientifiques depuis l'antiquité. On ne peut arriver à une meilleure forme de constitution politique, sans la maîtrise de la structure sociale et son rapport avec l'homme. En effet, l'homme est une entreprise complexe, la nécessité de l'étudier importe beaucoup et est indispensable. D'ailleurs on ne peut faire la philosophie ni la politique, ni aucune autre science humaine et sans tenir compte de l'étude de cette entreprise qu'est l'homme et sa société. Il y va de la sauvegarde de l'équilibre social, de la paix et de l'équité. L'homme est donc condamné à vivre en société.

Paradoxalement, la société est confrontée à des divisions de clans, des groupes d'intérêts et autres. La réalité est telle que l'idéal permet de comprendre pourquoi les hommes décident de vivre ensemble en société en se soumettant à la volonté générale. Ils souhaitent par là vaincre la volonté particulière et éradiquer la violence. C'est cette question qui intéresse Thomas MORE. *L'Utopie*, publiée pour la première fois en 1516, fait le chemin de l'expérience politique de Thomas MORE pour nous proposer une bonne gestion politique. C'est ce qui explique le choix de notre thème : *La question de la société idéale dans L'Utopie de Thomas MORE*. En quoi consiste la théorie de l'organisation de la société politique dans la philosophie de Thomas MORE ? Suffit-il d'un gouvernement et d'une économie prospère à l'échelle mondiale pour parler de société idéale ? Quels sont les facteurs déterminant cette société idéale ? Quelle est la portée et quelles sont les limites de la pensée de Thomas MORE ? Telles sont les interrogations que nous avons examinées dans ce travail.

Chapitre 1: Présentation de L'Utopie de Thomas MORE

I- Contexte d'écriture

1-1- Contexte historique

Le livre intitulé *L'Utopie* de l'écrivain anglais Thomas MORE est une transcription à la fois réelle et fictive, et garde la fidélité d'un dialogue entre More et le savant voyageur portugais du nom de Raphaël Hythlodée (T. More, 2012, p.50). L'ouvrage est un traité philosophico-politique sur la meilleure forme de gouvernement. Il est composé de deux livres selon la répartition de l'auteur. Le premier s'inscrit dans un dialogue philosophique entre Morus, son ami Pierre Gilles et leur interlocuteur Raphaël Hythlodée, qui s'est donné rôle de philosophe, à partie de ses critiques vis-à-vis de l'*injustice sociale et politique anglaise* de son ère. Pour cerner et mieux comprendre l'objectif du premier dialogue, c'est-à-dire le premier livre, il est bien important voire nécessaire de faire une circonférence d'horizon historique sur la situation du *Monde*, surtout sur celle d'Europe bien avant l'époque de la Renaissance. L'Europe toute entière était confrontée à la domination du christianisme, on assiste donc à la main mise ecclésiastique (des doctrines de l'église, la politique de la pensée unique, celle portée vers Dieu), en ce moment précis, l'Angleterre était snobée par la guerre des Deux Roses (Catholique et Protestant), il y eut une véritable crise due à une profonde transformation de la société Britannique : le régime féodal et l'économie médiévale s'effondrent peu à peu.

En effet, l'après-guerre, on assistait à une misère grandissante suite à la domination de la classe bourgeoise. La vie devient de plus en plus dérisoire et dure pour la classe dominée. Elle n'a ni moyen ni chance de se relever de la misère. Ce qui explique la raison de la fragilité de la force travailleuse, le cas des soldats (traumatisés à cause des atrocités de la guerre, qui se livrent à la drogue, à

l'alcoolisme, la toxicomanie etc.), de la privation et l'occupation des terres par les hommes les plus riches et ceux oisifs que More désigne communément les «Gentilshommes»›(T. More, 2012, p.61) qui s'adonnent à tous les plaisirs du monde sans se soucier de travailler et vivent de la dépendance des autres surtout des petits cultivateurs. Plus de mal que d'espoir pour ces derniers, les soldats se sont laissés à eux-mêmes malgré les traumatismes psychologiques de la guerre, et ceux répandant dans les campagnes espérant y trouver un emploi pour remédier à leur sors et améliorer leur condition de vie. Le système économique médiéval connaît alors un important bouleversement: une économie marchande et un capitalisme commercial fondé sur l'industrie urbaine font leur apparition dans la société féodale, jusque-là régie par une économie naturelle. C'est le début du développement sans précédent des manufactures de laine. Cet engouement nouveau pour la laine amène les grands propriétaires terriens à préférer l'élevage des moutons à l'agriculture. En plus du fait que la nourriture vient manquer, les grands propriétaires exproprient les petits exploitants pour libérer de place à leurs moutons. C'est la loi d'exploitation des sans voix et la raison du plus fort et la domination des riches au détriment des pauvres.

Ensuite, en clôturant leurs prés, ils protègent leurs troupeaux, c'est la *politique d'Enclosure* des grands éleveurs. Thomas More dans le livre I de son ouvrage intitulé *L'Utopie*, condamne avec véhémence cette pratique. Il estime en effet que cette clôture systématique de prés toujours plus étroits est la cause principale non seulement de la pauvreté mais d'une violation fragrante du principe d'égalité dont est victime le peuple anglais. Si l'État pouvait dans la sûreté reconnaître et garantir le droit d'égalité, de chance, de travail à tous, sans exception et dans tous les domaines, l'Angleterre se serait passée des maux tels que le vagabondage, le vol, le crime, la domestication, la mendicité. Ceci s'explique par

l'augmentation manifeste des vices, la condamnation à mort, ce sont les principaux sujets de discussion dans le livre I.

C'est d'ailleurs ce qu'explique son ami Erasme dans sa lettre du 23 juillet 1519 adressée à Ulrich Von Hutten : *Son but, en publiant L'utopie était d'indiquer à quelles causes est due la mauvaise gestion des Etats, c'est la politique anglaise surtout qu'il fait figurer, parce que celle-là, il la connaît à fond sous tous ses aspects*. Enfin, ce livre s'inscrit aussi dans un contexte où More critique l'abus et la mauvaise gestion en l'occurrence l'injustice, une construction d'œuvre imaginaire proposant en contre point sa société, l'image d'une société idéale. Il est non seulement un philosophe mais aussi un humaniste chrétien qui aborde les questions des finalités du politique, ce qui peut caractériser le débat entre Morus et Hythlodée.

Avec Erasme (père religieux de la congrégation des Moines), ils dénonçaient ensemble les égarements de l'église et de l'Etat. More espère en dressant le tableau architectural de la cité des Insulaires c'est-à-dire des Utopiens, une cité considérée comme le Nouveau Monde, où les Institutions sont bien gérées et concentrées dans les mains des bonnes mœurs. Il rappelle à tous y compris gouvernants et gouvernés la voie de l'intérêt commun et l'unité des Hommes à partir de L'Utopie, est l'une des vertus défendues par MORE : «…la nature invite les hommes à se porter mutuellement secours en vue d'une vie joyeuse» (T. More, 2012, p.146), c'est-à-dire l'appel de la nature à l'égard de hommes réside dans les entraides mutuelles sans précédent et à partager en commun le joyeux festin de la vie. L'homme est créé pour vivre heureux, et pour y aboutir, il doit chercher cette harmonie dans la complicité avec ses semblables. En effet, c'est l'une des maximes cardinales de la morale que More nous rappelle dans le but de discréditer l'injustice sociale, qui, de son égo, amène les hommes à priver les autres du bien commun et s'accaparer du

bien public, afin que chacun se rende compte de la vertu morale et du devoir moral qui sont les leurs pour l'établissement de l'ordre normal de la justice, pour que la justice soit faite. Que chacun se rende compte de son importance dans la société.

Enfin, dans sa philosophie de la meilleure forme de gouvernement, l'inégalité des richesses et l'intolérance religieuse sont ses principales victimes. Partant des constats concrets de la misère, de l'avarisme, de l'égoïsme des riches, de la corruption, de la tyrannie (E. de la Boétie, 2006, p.29) des docteurs de la loi à tuer les larrons, pour de moindres fautes. Une politique qui présage la mauvaise gouvernance et montre les maux dont souffre l'Angleterre. Par l'ensemble des guerres, la conquête des royaumes étrangers, la politique de l'enclosure, il faut assister à la pauvreté grandissante, l'Angleterre tombe dans le déclin total. More condamne ces fléaux chagrineurs, barbares et pernicieux qui rendent la vie difficile aux citoyens. A l'instar de ces maux, il va critiquer les ambitions démesurées et le goût des luxe des riches et de nombreux groupes privilégiés vivant dans le manque de moralité c'est-à-dire la mauvaise éducation et aussi la justice au multiple lois (les lois cibles), une politique des puissants ou richissimes. Vue ses prises de position, ces attaques, ses critiques, ses dénonciations, son engagement et sa remise en cause du pouvoir d'exploitation des pauvres, du pouvoir tyrannique, et l'absolutisme (T. More, 2012, p.5), il va peindre un Nouveau Monde, garant de justice, d'égalité, de liberté et de droits civils.

1-2- Les influences reçues

1-2-1- L'héritage platonicien

D'où s'inspire la philosophie de la cité idéale de Thomas More ? Montaigne répond à cette question par une a*ffirmation :*

> *Il me prend quelquefois déplaisir, de quoi la connaissance n'en soit venue plus tôt, du temps qu'il y avait des hommes qui en eussent su mieux juger que nous. Il me déplaît que Licurgus et Platon ne l'aient eue : car il me semble que ce que nous voyons par expérience en ces nations-là, surpasse non seulement toutes les peintures de quoi la poésie a embelli l'âge doré, et toutes ses inventions à feindre une heureuse condition d'hommes : mais encore la conception et le désir même de la philosophie (…) Combien Platon trouverait-il la république qu'il a imaginée éloignée de cette perfection !* (Montaigne, 2009, p.398).

Thomas More n'est ni le premier ni le seul penseur philosophe à aborder la notion du traité de la meilleure forme de gouvernement. Bien avant More, il y avait d'autres auteurs qui ont pensé dans le même sens pour le rétablissement d'une société libre et juste, une société ayant pour fondement basique meilleure forme de gouvernement.

En effet, ils peuvent être classés en deux temps : la période antique avec Platon à travers ses ouvrages : *La République, Timée, Les Lois*, qui pensait déjà établir une société garante de meilleur gouvernement. Les contemporains de More vont redynamiser la théorie de la société idéale ou la meilleure forme de gouvernement, parmi lesquels on note François Rabelais avec son *Gargantua* et *Pantagruel*, Etienne de la Boétie avec *Discours de la servitude volontaire*. Platon est le plus remarqué avec sa *République*. Telle la remarque de Montaigne à travers son hypothèse, c'est précisément celle à laquelle More aussi donne corps à travers son personnage le navigateur *Hythlodée* : «...il est bien vrai que celui-ci a été sur la mer non comme Palinure, mais comme Ulysse ou plutôt comme Platon...» (T. More, 2012, p.49-50). Parlant de l'influence Platonicienne il faut retenir cela

positivement et non négativement. Il a laissé un héritage considérable à la postérité sur la question de la cité idéale. D'ailleurs More même en tire la conclusion parfaite en considérant Platon comme un *divin* (T. More, 1842, p.34), ce qui prouve son attachement et son admiration aux écrits de ce dernier. La cité idéale de Thomas More a vu le jour à partir de l'expérience de Platon dans *La République*. Cela est illustré pleinement par cette affirmation qui laisse entendre l'accord et la confiance que faisait More de Platon dans les principes de la bonne gouvernance :

> *Quand,… je pense à toutes ces choses, je suis d'opinion conforme à celle de Platon, et ne m'émerveille point qu'il n'ait jamais daigné donner des lois à ceux qui refusèrent de vivre en commun : car ce prudent personnage prévoyait que la seule voie du salut public était que les hommes vivent en égalité de bien, ce qui ne se peut jamais faire là où existe la propriété* (T. More, 20012, 96-97).

C'est-à-dire que le Bonheur public réside dans le seul moyen de l'application de la loi liée au principe d'égalité au sein du peuple. La société idéale a pour base la politique du bien commun et de fraternité. A ce titre Platon dira dans son ouvrage La République : «entre ami, tout est commun» (Platon, 1993, IV, 424a).

1-2-2- Thomas MORE, discipline d'Épicure

Ensuite, Thomas More n'est pas seulement disciple de Platon, mais héritier d'un ensemble d'auteurs et penseurs grecs surtout antiques. Il est épicurien incontesté et par excellence à travers sa philosophie du *plaisir* et des *voluptés* (T. More, 2012, p.131-163). Après Platon dans le contexte de la philosophie politique pour faire valoir la cité idéale ou juste, ou le traité de la meilleure forme de gouvernement, More s'intéresse au plaisir de la vie, le vivre heureux, la notion du plaisir, une philosophie ou théorie développée par Epicure. En effet, dans la *Lettre* adressée à *Ménécée*, Epicure reconnaît la bienveillance et l'immortalité de «Dieu» (Épicure 342 à 270 avant J-C, 1910, I, 136c), à travers son exhortation. Il faut retrouver cette similitude dans *L'Utopie* de More quand il disait : «que l'âme est

immortelle et que ladite âme est née pour la félicité par la liberté de Dieu» (T. More, 2012, p.144) c'est-à-dire Dieu qui est bon dans toutes les dimensions, il a créé l'âme pour être heureuse, et c'est dans cette bienveillance de Dieu que l'homme peut être heureux et retrouver son bonheur, pour nous faire comprendre que la bienveillance humaine s'explique par le mécanisme par lequel Dieu est le principe premier de toute connaissance, de toute cause, de toute existence et de toute perfection. Tout comme Epicure, More refoule tout ce qui peut porter atteinte à cette morale, tout ce qui est de l'ordre du contraire de l'immortalité et de la bienheureuse de Dieu. Bien entendu, le principe central dans la philosophie Epicurienne est la recherche du bonheur. Principe selon lequel nous devrions vivre dans le plaisir de vivre et dans l'harmonie pour notre bonheur.

1-2-3- L'humanisme comme retour au Nouveau Monde

Enfin, le XVème et le XVIème sont caractérisés par une transition entre le moyen-âge et les modernes marqués par l'*humanisme* et la *renaissance*. Cette période dite Renaissance est caractérisée par *Le retour à la chose même, retour au Nouveau Monde*, c'est-à-dire une série de changements politique, économique, social et intellectuel. A cette époque, apparaît également le mouvement humaniste : une philosophie qui place l'Homme et les valeurs humaines au centre de la pensée et de tous les débats d'idées, marquant le début de la fin à l'autorité ecclésiastique et la pensée unique. L'humanisme se caractérise par un retour aux textes antiques et par la modification des modèles de vie et de pensée : «Pendant notre séjour dans l'île nous avions dit aux habitants quelques mots des Lettres et des Sciences de la Grèce» (T. More, 2012, p.68). La renaissance est comprise comme un âge d'or pendant lequel l'humanité a accompli de nouveau un important essor de l'imaginaire utopique :

On concevra maintenant que les Utopiens, dont l'esprit est cultivé sans cesse par

l'étude des sciences et des lettres, soient doués d'une aptitude remarquable pour les arts et les inventions utiles pour le bien-être de la vie. Ils nous doivent l'imprimerie et la fabrication du papier (T. More, 2012, p.69).

Il faut voir naître un riche effet de miroirs entre l'Europe et le Nouveau Monde que l'on vient de découvrir et que l'on commence à exploiter. A une époque de grandes découvertes, Thomas More écrit *L'Utopie* et contribue par-là à l'humanisme, son caractère nouveau et son rapport avec l'ancien monde.

II- Grandes articulations

2-1- Résumé de l'Utopie

Ce premier livre constitue une sorte de préambule à la description de l'Utopie proprement dite.

L'Utopie est une œuvre philosophique de Thomas More publiée pour la première fois en 1516. Dès l'entame de la lecture nous notons la rencontre entre un certain Morus et un de ses amis Pierre Gilles en compagnie d'un marin portugais du nom de Raphaël Hythlodée, un grand savant et philosophe : «Raphaël Hythlodée connaît assez bon le latin et possède le grec en perfection. L'étude de la philosophie, à laquelle il s'est exclusivement voué…» (T. More, 2012, p.10). Ce dernier est un expert en baliverne, il va se livrer à une comparaison entre l'Angleterre et une autre contrée appelée Utopie dont il a fait la découverte lors de ses voyages sur une Île. Compagnon d'Amérigo Vespucci, il aurait quitté celui-ci, puis après une escale dans le merveilleux pays d'Utopie. Il serait rentré en Europe plus tard après la découverte de cette Île. Le personnage de Raphaël éveille la curiosité de Morus, qui invite, en effet celui-ci chez lui, et là, dit-il : «Là nous nous assîmes dans le jardin, sur un banc de gazon, et la conversation commença» (T. More, 2012, p.12). La discussion va alors porter sur plusieurs sujets tels que la justice en Angleterre, la condition humaine, l'autocratie, l'église, le vagabondage,

la philosophie etc.

En partant de nombreux voyages effectués par Raphaël en diverses contrées, il trouve ensuite inutile de prétendre être conseiller des princes à cause des caractères de dictature pressentis chez ces derniers, de là, il prend position d'un refus catégorique par une question d'opposition et de véhémence, «Qu'arrive-t-il donc au sein de ces conseils, où règnent l'envie, la vanité et l'intérêt ?» (T. More, 2012, p.14). Une question qui laisse entendre une critique à l'encontre de la volonté des dirigeants d'être toujours amadoués et soutenus même dans le faux, dans la ruse, et la rage, et quoi qu'il fasse son envie de vouloir changer les autres est veine faisant l'objet de sa conclusion. Le livre I de l'Utopie est consacré à la critique philosophique et la comparaison entre les formes de gouvernement, un dialogue entre les humanistes. Le livre 1 s'est donné tâche de critiquer l'injustice sociale, en dénonçant l'origine des maux que vit l'Angleterre son pays d'origine. Il ne tarde pas aussi à reprocher à la justice sa défaillance vis-à-vis de la peine de mort qui est appliquée aux voleurs : «la loi de Moïse elle-même, loi de terreurs et de vengeance, faite pour des esclaves et des hommes abrutis, ne punissait pas de mort le simple vol» (T. More, 2012, p.20). De multiples sujets se sont débattus pour faire explorer l'horizon des problèmes politiques et sociaux. Le livre I s'achève sur l'idée de décrire le nouveau monde qui est l'Utopie, c'est-à-dire dire que le livre I est la partie introductive du livre II.

En effet, le second livre est un long monologue de Raphaël Hythlodée, qui décrit le pays des Utopiens en commençant par la situation géographique. Cette partie est constituée de plusieurs chapitres. En contrepartie positive du triste bilan politique catastrophique tant critiqué dans le livre I ; commence au livre II, l'aventure du récit du voyage d'Hythlodée dans ce pays d'Utopie. La géographie de l'île, la distribution des villes, les conditions de la capitale Amaurot ouvrent la

description. Puis rapport circonstancié des rouages de la communauté utopienne : vie quotidienne, organisation de travail, fonctionnement de la justice, institutions politiques, système de répartition des denrées et des richesses, vie intellectuelle et scientifique, régime matrimonial, politique démographique, diplomatie et conception religieuse. L'Utopie se referme sur une courte conclusion qui doute d'une mise en œœuvre éventuelle de cette république idéale : «Je le souhaite plus que je ne l'espère» (T. More, 2012, p.67). De toutes les analyses, *L'Utopie* est le nouveau Monde par excellence où règne la politique égalitariste, c'est le socialisme dont rêve tous les pays.

2-2- Les grandes articulations de l'Utopie

La réalisation de l'Utopie se compose comme suivante : elle part du voyage de Raphaël Hythlodée en diverses contrées (p.52-54), l'inutilité de prétendre conseiller les princes (p.54-58), il continue avec le portrait de Jean Morton, archevêque de Cantorbéry (p.58-59). En effet, il rappelle l'origine de la délinquance des larrons ou valeurs (p.59-68). A cet effet, il énumère les guerres continuelles, qui obligent les mercenaires à la guerre trop souvent sans emploi, une tare spécifique de nobles, l'accaparement des terres qui prive les cultivateurs de leur domaine cultivable, ce qui les conduit à la mendicité et au brigandage. Il dénonce l'injustice et la peine de mort appliquées aux larrons. Ensuite, il décrit une première Utopie, le pays des Polylérites fondé sur un système judiciaire sur le travail et non la mort des coupables avec une possible réinsertion pour les coupables (p.69-76). On assiste aussi à un dialogue entre un bouffon et le cardinal (p.76-81). Raphaël revient sur son refus de conseiller les princes avec des exemples pour défendre son point de vue afin de convaincre Morus qui autre pense qu'il faut utiliser des moyens de persuasion, un débat très houleux : «C'est qu'en voulant guérir la folie des autres, je tomberais en démence avec eux. Je mentirais,

si je parlais autres que je vous ai parlé» (T. More, 2012, p.33), (p.82-96). Ainsi s'achève le livre I, avec promesse de décrire ce pays de rêve "Utopie" garant de toute loyauté, une société parfaite et bien administrée (p.97-101).

Dans le livre II, Raphaël commence par décrire l'île d'Utopie, la géographie et l'agriculture (p.105. 109). Il aborde les villes et spécialement la description de la ville d'Amaurot, le narrateur s'attarde en particulier sur la capitale (p.110-1003). Il décrit aussi une organisation hiérarchisée et relativement démocratique avec un sénat, des magistrats élus et toute une bienveillance et suivie contre la tentation de la tyrannie, ensuite, il fait part d'un long chapitre inclut une étude des habits, des modes de vie, des loisirs, l'Utopie est une société essentiellement rurale, mais égalitaire, y compris entre les sexes (p.113-123).

Dans l'Etat d'Utopie, l'on voit une société patriarcale, où la démographie est strictement encadrée : les marchés, les soins aux malades même les malades sans moyens de se soigner, les repas en commun. Les utopiens entretiennent de bonne relation entre eux (p-123-131). Le navigateur ne se lasse pas de raconter comment les Utopiens voyageaient sans oublier la valeur morale au sein de ce pays, y compris la valeur religieuse (p-131-211). Le livre s'achève par une double conclusion : une diatribe contre les nations européennes, corrompues et malheureuses, si éloignées des Utopiens, puis Morus reprend la parole pour prendre une certaine distance à l'égard des propos de Raphaël. Qu'est-ce donc l'Utopie ?

L'Utopie est un ouvrage de Thomas More, rédigé en 1516. C'est un nom qu'il donna à un pays imaginaire qu'il décrit dans l'ouvrage, un pays des sages, une société rayonnante de bonnes gouvernances et de mœurs. Dans le *Théodicée*, I, Leibniz en donnant de compliments aux travaux de Thomas MORE disait : «Il est

vrai qu'on peut s'imaginer des mondes possibles, sans péché et sans malheur, et qu'on en pourrait faire comme des Romans, des Utopies, des Sévarambes». Donc l'utopie chez Leibniz est un concept imaginaire ou une forme de vision imaginaire dont se servent les Utopistes pour imaginer un monde de bonheur, d'Eldorado. Cela est la preuve des œuvres utopistes. En effet, André LALANDE, lors d'une séance de cours sur : Les Utopies et la méthode utopique disait ceci :

> *J'entendais par là le procédé qui consiste à représenter un état de choses fictives comme réalisées d'une manière concrète, soit afin de juger des conséquences qu'il implique, soit, plus souvent, afin de montrer combien ces conséquences seraient avantageuses. Sans doute, certains ouvrages dits utopiques sont en réalité une critique pure et simple des vices ou des abus de leur temps, sans aucune intention constructive, et ressemblent plutôt au voyage de Gulliver ou aux Morticoles qu'à l'Icarie ou aux News of Nowhere* (A. Lalande, 1917-1918).

Dans le contexte d'écriture de *L'Utopie* de Thomas More, on peut sans se tromper dire que sa critique philosophique visait les abus de la société de son temps. *L'Utopie* de More est une Utopie critique qui vise la réorganisation de la société. Une société telle décrite dans son ouvrage, une société qui vise le bonheur public, l'égalité des sociétaires : «La dignité royale ne consiste pas à régner sur des mendiants, mais sur des hommes riches et heureux» (T. More, 2012, p.31). Le concept d'Utopie chez More, consiste à lutter pour le bien commun, afin de garantir le bonheur pour les uns et pour les autres. Pour lui, il est indigne de voir une minorité riche dominant sur la majorité pauvre, cette minorité qui se réclame toujours faiseur de bien de la majorité caractérisée par la torpeur de la pauvreté, de la mendicité, du besoin total. Le sens de *L'Utopie* de More recouvre un pays de nulle part ou au pays du bonheur. Elle est la synthèse sans doute de deux mondes opposés, en tentant de distinguer ce qui est bien, bon et juste de ce qui semble être une catastrophe politique. Ainsi Louis Marin disait de l'Utopie :

> *Le discours utopique occupe la place historiquement vide, de la résolution historique d'une contradiction il est le «degré Zéro» de la synthèse dialectique des contraires. Il*

> *s'institue dans l'écart entre les contraires et, en ce sens, il est l'expression discursive du neutre (défini comme «ni l'un, ni l'autre» des contraires). Un exemple : L'Utopie de More n'est ni l'Angleterre ni l'Amérique, ni l'ancien ni le nouveau Monde, mais l'entre-deux de la contradiction historique au début du XVIe siècle de l'Ancien et du Nouveau Monde, le discours utopique est un discours qui met en scène ou donne à voir une solution imaginaire, ou plutôt fictive des contradictions : il est le simulacre de la synthèse* (L. Marin, 1973, p.9).

Il faut retenir que l'utopie a pour fonction de présenter deux mondes distincts, opposés l'un à l'autre, sans pourtant, autant prendre position car L'Utopie est la synthèse entre les deux mondes.

Chapitre 2 : À la découverte de la société idéale

I- Idéal et organisation politique

1-1- La conception de justice

1-1-1 Crise d'interprétation des lois

La loi est au sens simple du terme l'ensemble des règles ou des interdits qui régissent une société. Par loi, on entend principe par lequel le droit est dicté. Selon le dictionnaire la Loi est la «Règle impérative imposée à l'homme : règle ou ensemble de règles obligatoires établies par l'autorité souveraine d'une société et sanctionnées par la force publique» (Le Petit Robert, 2013, p.1476). Il faut accepter par cette définition que la loi est une forme de dictature imposée à l'homme, et force l'homme à accepter sa condition dans la société. On voit la raison selon laquelle *Les Anarchistes* trouvent que l'homme serait libre s'il n'y avait pas de lois qui le contraignent dans ses prises de décisions. Cette définition, elle y va pleinement avec notre pensée de la crise d'interprétation des lois. Qu'est-ce que nous appelons crise d'interprétation des lois ? Il faut éviter l'amalgame intellectuelle en précisant ce qu'elle n'est pas et ce qu'elle est et représente véritablement chez-nous. La crise d'interprétation des lois dont nous étudions la portée chez Thomas MORE n'est pas la même conception que l'idée abordée par Hugues Rabault dans son article *Le problème de l'interprétation de la loi : la spécificité de l'herméneutique juridique:* «Le problème de l'interprétation de la loi fait de l'herméneutique l'élément central de l'épistémologie juridique. La spécificité de l'herméneutique juridique tient à sa fonction pragmatique, à sa pratique quotidienne pour les juristes» (Le Portique Revue de philosophie et de sciences humaines 15/2005, LaLoi.) Nous appelons ici crise d'interprétation des lois chez Thomas MORE, cette habileté, capacité ou incapacité des magistrats ou des conseillers du Prince à interpréter la loi non dans l'intérêt commun à tous les

sujets mais en la faveur du prince pour dominer ses sujets et régner de manière dictatoriale à la tête d'une cité:

> *L'autre le persuadera de s'attacher quelques juges qui en toutes choses défendront le droit du roi, puis de les faire venir au palais en son parlement, les invitant à discuter de matières devant soi: ainsi il n'aura matière si manifestement injuste qu'aucun desdits juges ne trouve quelque ouverture par laquelle ne se puisse entendre tromperie, soit par esprit de contradiction, soit par honte de ne savoir que dire, soit afin qu'ils acquièrent la faveur dudit prince. Ainsi quand les juges seront d'opinions contraires l'un à l'autre en une chose de soi très claire et qui n'aurait pas lieu d'être disputée, et que la vérité de la cause à cette heure-là vient en doute, sur ce point le prince à l'occasion d'interpréter le droit à son profit, vu que les uns ont honte, et que les autres craignent: ainsi la sentence se prononce sans hésitation conformément à son intention* (T. MORE, 2012, p.87).

More n'est pas un protagoniste de cité sans lois, mais reproche et déplore la manière dont cette dernière s'emploie vis à vis du prince et vis à vis du peuple. Il remet en cause la législation à partir d'une comparaison appropriée entre la législation anglaise et celle romaine (*Ibid*., p.74). Si la loi ne peut servir l'intérêt global dans un État, il y a crise d'interprétation des lois, en raison du désaccord des juges qui peut se constater dans l'interprétation. Il est remarquable d'évoquer cette étude car elle fait apparaître les conditions d'instrumentalisation du droit. C'est ce qui amène Voltaire à mettre la lumière sur la fonction essentielle de la loi:‹«Il croyait que les lois étaient faites pour secourir les citoyens autant que pour les intimider. Son principal talent était de démêler la vérité, que tous les hommes cherchent à obscurcir» (Voltaire, 1966, p.37). En effet, le paradoxe que jette ce cataclysme est cette propension du mal détaillée par L'*Utopie*, si la loi naturelle mise rigoureusement en pratique est par principe satisfaisante: «Car les commandements des lois ne sont pas à louer, s'ils sont si sévères et rigoureux que dès qu'en choses légères quelqu'un se montre désobéissant, incontinent on dégaine le glaive pour le punir de mort.....» (T. MORE, 1516). C'est dans cette critique à l'encontre de la pratique rigoureuse et barbare de la loi vaille que vaille que

trouvent l'audace et aisance la crise d'interprétation des lois mise en œuvre dans ce chapitre car longtemps nous nous sommes trompés sur le *Bien de la société* : «Nous sommes trompés par l'apparence du Bien» (J.J Rousseau, 2004, p. 8).

L'utopie est donc à la recherche d'une société idéale, unique, indiscutable et définitive, projetée dans un espace urbain. L'idéal social, c'est avant tout la justice sociale. L'utopie cherche donc à se construire sur les bases d'une théorie idéale de la justice, d'égalité et d'équité. Pour ce faire, ces principes doivent être appliqués à la justice pénale, en établissant l'échelle des peines correspondant à chaque dérive. Comme pour paraphraser Robert BADINTER (C. Beccaria, 1991) in Présence de Beccaria : L'ouvrage de Thomas MORE n'apparaissait pas ainsi seulement comme un ouvrage littéraire et philosophique, mais comme un projet révolutionnaire contre la justice de l'ancien régime anglais. La loi doit servir de bouclier de défense pour les plus faibles contre les plus forts. C'est en cela qu'on dit force reste à la loi, c'est ce qu'explique ce passage aristotélicien :

Or c'est là une conception du droit à laquelle de nombreux juristes opposent comme ils le feraient pour un orateur, une exception d'illégalité : il est à leur avis monstrueux qu'un homme parce qu'il a le pouvoir d'employer la violence et possède la supériorité de la force brutale, puisse réduire en esclavage et ranger sous son autorité la victime de sa violence (Aristote, 2014, I, 6, 1255a).

1-1-2- L'idée de justice chez Thomas MORE

«Le problème étant celui de l'organisation d'une concurrence, celle des dirigeants et des dirigés au sein d'un rapport social homogène, la valeur qui doit être invoquée est celle de justice. Mais on se tromperait en croyant qu'une telle invocation entraîne immédiatement la solution, car c'est autre chose de dire qu'il faut la justice et de dire comment elle doit s'exercer pour être efficace» (S.

DAVAL et B. GUILLEMAIN, 1962, p. 210). Partant de ce postulat de DAVAL et GUILLEMAIN, il est nécessaire de faire recule et de prendre garde de l'idée de justice. L'essentiel n'est plus de penser la justice pour en faire un art ou objet ou science «I*déaliste*», mais amener les hommes qui s'y consacrent à une conséquence de la morale, une qualité morale « *Réaliste*». La justice ne se vit pas dans la tête mais se vit dans la société. C'est pourquoi il est nécessaire de poser la question suivante : qu'elle est la vision de Thomas MORE sur la question de justice ?

Qu'est-ce que la justice ? Selon le Dictionnaire Universel, le concept de justice prend un sens littéraire et signifie : « vertu morale qui réside dans la reconnaissance et le respect des droits d'autrui. » (Dictionnaire universel, 2000, p.658). C'est-à-dire, le principe cardinal par lequel l'Etat ou un citoyen respecte le droit humain. Elle n'est pas seulement caractérisée par le respect des droits, mais aussi à le penser, à l'identifier et à le reconnaître afin de pouvoir lui accorder le respect : «... chacun d'eux a l'espérance qu'en obéissant...» (T. MORE, 1516, p.). La justice est au cœur des débats depuis l'aube de la philosophie. Platon tenant d'une thèse sur la meilleure forme de gouvernement en son temps, déjà, plaçait la justice au centre de sa philosophie à travers ses œœuvres *La République* et *Apologie de Socrate* suivi de *Criton*: «... ma préoccupation première était de ne commettre aucun acte injuste ou impie» (Platon, 33d) principe qui fonde la délibération rationnelle d'un individu dans le domaine moral. De manière générale, la justice désigne la conformité avec le droit, le sentiment d'équité. Selon les philosophes, la justice est le but de toute politique, dans la mesure où elle vise à établir une égalité véritable et anonyme, qui ne tient compte ni de la situation sociale ni de la personnalité des individus. Proudhon dans son traité *De la justice dans la révolution et dans l'Eglise*, disait que la :

> *Justice est le produit de cette faculté de sentir sa dignité dans la personne de son semblable comme dans sa propre personne : c'est le respect, spontanément éprouvé*

> *et réciproquement garanti, de la dignité humaine, en quelque personne et dans quelque circonstance qu'elle se trouve compromise, et à quelque risque que nous expose sa défense* (P. J. Proudhon, 2008).

Pour Proudhon, elle s'avère réciproque entre les êtres d'une même nature. Le même sentiment qui m'anime suite à ma dignité, à ma personne doit se ressentir à l'égard de mes semblables. Aussi longtemps que je me permets de garantir ma dignité, mon respect en le défendant au nom de la juste cause, de la valeur humaine, je dois le faire aussi à l'égard de mes semblables. La pensée de ce dernier se rapproche du vieux précepte de sagesse, aussi vieux que la société, retranscrit dans les enseignements bibliques, pour la promotion de paix autour de soi: «Toutes les choses donc que vous voulez que les hommes vous fassent, faites-les leur aussi de même, car c'est là la Loi et les Prophètes.» (L. Segond, *Mathieu 7 verset 12*).

Dans le livre *La justice* d'Elisabeth Clément, elle pense la justice comme « une institution et une valeur » (E. Clément, 2019, p.3). Selon Elisabeth la justice est le lieu par excellence où s'applique la loi, si telle est la définition qu'il faut accorder à la justice étant une institution, elle doit éviter les éléments de contre-valeur : ‹‹ Et soutenir que vivre dans le bien...›› (Platon, 2008, 48b). Pour André LALANDE, la justice au sens large ou ordinaire est le caractère de ce qui est juste. Au sens stricte, on parle de justice quand il y a de « l'équité et de l'égalité. » (A. Lalande, 1996, p.551).

More considère la justice comme une valeur ou une institution qui corrige les valeurs immorales dans l'éducation de l'homme, en conservant l'être non pas pour mettre un terme à sa vie. Cette valeur pousse à un état de changement de comportement à travers une peine bien méritée : «vu qu'en faisant justice on abolit et perd les vices tout en gardant les hommes, et les traitant de telle sorte qu'il est nécessaire qu'ils soient bons. D'ailleurs, le dommage qu'ils ont fait, pour le restant

de leur vie ils le compensent. » (T. MORE, 2015, p.75.)

En effet l'idée de justice tant prônée par More est la conséquence du socialisme et du libéralisme. Ceci étant dit, en la qualité d'une « personne politique » (La personnalité et fonction de Thomas MORE, avocat, homme d'État et chrétien) qui revendique une forme cohérente d'une pratique sociale soumise aux impératifs édités par l'art politique, la justice doit prôner le respect de l'être en tant que être humain, un sacré, un vivant qui conçoit en lui le souffle de vie, et qui détient des droits qui lui sont inhérents. La cité définit et établit les lois et institutions en fonction de ce qui lui parait le plus juste ou avantageux. En effet, il faut comprendre que l'enjeu de la philosophie de More est une cité sociale et libérale, une cité dans laquelle la législation, qui est un art politique ait pour reflet la volonté souveraine des citoyens, qui est émanation de la nature humaine investie de justice et de pudeur, et que les lois ou décrets naissent de la volonté ou au gré des humains et de convenance sociale :

> *Le sénat associe à ses délibérations toujours deux Syphogrants, et tous les jours de nouveaux ; et ils ont pour règle que rien de ce qui touche à la République n'est ratifié sans avoir été discuté trois jours avant d'être décrété. Crest un crime capital que de consulter des affaires communes hors du sénat, et des assemblées publiques ; ces statuts sont faits pour éviter qu'il ne soit facile de changer l'état de la République par la conjuration du Prince et des tranibores, et que le peuple ne soit opprimé par la tyrannie. Pour la même raison, tous les jugements qui sont de grande importance sont déférés à l'assemblée des Syphogrants, lesquels après avoir communiqué la chose avec leurs familles, la consultent entre eux, et publient leurs opinions au sénat. La matière parfois passe par le conseil de toute l'ile* (T. MORE, 2015, p.114-115).

Parce que l' « unité sociale stable garantie par un consensus sur une coopération politique raisonnable de la justice. Est la base de la société» (J. Rawls, 1987, p.213). Cette politique des insulaires rappelle la souveraineté du peuple non seulement un pouvoir centré aux mains des citoyens mais un frein pour la tyrannie,

rêve d'une société idéale. De cette part, les droits du peuple sont reconnus et respectés. C'est la meilleure forme de gouvernement pour rendre justice à la souveraineté du peuple, et la nécessité à la délibération du peuple, puisqu'il convient à la cité d'envisager les diverses possibilités avant d'arrêter son choix sur lune d'entre elles, et ce, en fonction de ce qui lui paraît alors juste.

La justice de More se veut alors l'implication du peuple dans les grandes décisions au sujet de la République pour ne pas être la risée de la tyrannie d'un prince ou d'un gouverneur assoiffé de pouvoir de vengeance et de terreur. Et aussi le devoir des différentes autorités à divers niveaux. Non seulement la justice de More implique le peuple dans la gestion politique de la cité mais aussi dans tous les secteurs de la République pour la réussite des uns et des autres sans distinction de race, d'âge ni de sexe. C'est cette même transformation de l'individuel en collectif et la subséquente conformité de discours aux intérêts, opportunément légitimes par le vouloir commun qui garantissent par ailleurs le succès des institutions socialistes et libérales et même démocratiques. C'est ce qui interpelle la volonté de Montesquieu : « ... l'intérêt des particuliers se trouve toujours dans l'intérêt commun ; que vouloir s'en séparer, c'est vouloir se perdre» (Montesquieu, 1962, p.40). Réduire la justice à un simple fait individuel, c'est provoquer l'effondrement de la cité, parce que sans la justice, on ne saurait penser une cité idéale. La justice sociale doit être avantageuse à tous et à toutes et non à une minorité dominante et faiseuse de lois. Une justice indépendante est essentielle au bon fonctionnement du socialisme.

1-2- L'égalité absolue comme expression d'égalité politique et civile.

1-2-1- L'égalité civile

Du latin *æqualis*, de *æquus* qui veut dire uni, juste. L'égalité est l'état, la

qualité de deux choses égales ou ayant une caractéristique identique. Pour les êtres humains, l'égalité est le principe selon lequel tous doivent être traités de la même manière, avec la même dignité, qu'ils disposent des mêmes droits et sont soumis aux mêmes devoirs. Dans le dictionnaire de la langue française, l'égalité est définie comme l'absence de toute discrimination entre les êtres humains, sur le plan de leurs droits : égalité politique, civile et sociale. En mathématiques, on parle d'égalité de deux applications telles que F et G ont le même ensemble de départ, le même ensemble d'arrivée. On peut aussi parler d'égalité de deux ensembles, dans le cas où deux ensembles A et B ont les mêmes éléments. Dans la déclaration universelle des droits de l'homme (DUDH) de 1948, en son article premier, il est stipulé « Les hommes naissent et demeurent libres et égaux en droits; les distinctions sociales peuvent être fondées que sur l'utilité commune» (Déclaration Universelle des Droits de l'Homme du 10/12/1948). Pour André Lalande, dans *Vocabulaire technique et critique de la philosophie*, il distingue l'expression « Égalité» dans plusieurs domaines tels que l'Algèbre, l'Arithmétique, Logique, Matériel, Éthique et Politique. En éthique il définit l'égalité comme : « un principe d'après lequel les prescriptions défenses et peines légales sont les mêmes pour tous les citoyens sans exception de naissance, de situation ou de fortune». C'est cette dernière qui fera l'objet de nos analyses chez l'écrivain anglais Thomas MORE. La question de l'inégalité civile est une question de toutes les époques de l'humanité. Cela s'explique par la formation de la société à travers le *cadran pyramidal ou le Triangle de la classe sociale*. La famille aristocratique ou les familles nobles au sommet de la pyramide qui bénéficient de tous les atouts de la bénignité civile et méritent la reconnaissance de tous les droits civils. Nous entendons par droits civils:

> *L'ensemble des prérogatives attachées à la personne. Il comprend notamment, le droit au respect de la vie privée, et de la vie familiale, au respect du domicile et au respect de sa correspondance, le droit à l'image, le droit à la liberté et à la sûreté, le droit d'aller et venir, le droit à la liberté de pensée, de conscience et de religion,*

le droit à la liberté d'expression, à la liberté de réunion et à la liberté d'association, le droit au mariage et le droit de fonder une famille (par Serge Braudo, Conseiller honoraire à la Cour d'appel de Versailles, *Dictionnaire des droits civils*).

Au milieu de l'échelle, se positionne la classe des ouvriers (paysans, soldats, petits commerçants etc...) moins traités, moins valus et moins considérés que les seigneurs et les barons. Cette classe bénéficie moins que celle au sommet de la pyramide et enfin vient les esclaves qui ne détiennent aucun des droits civiques car ils l'ont perdu au profit t de leur maître.

Par conséquent, l'expression égalité civile est heurtée à l'inégalité civile de longue date. Cette inégalité se fait ressentir chez Socrate dans *Apologie de Socrate* et dans *Criton* de Platon. Le procès tenté contre Socrate par ses détracteurs est un procès mitigé dans le sens où il nous faut comprendre clairement l'idée d'une violation des droits civiques tels que les droits à la liberté de pensée, à la liberté d'expression, de conscience et de religion. Accusé de corrompre la jeunesse par ses discours et de renoncer aux dieux d'Athènes au profit d'un dieu propre à lui: « ... Socrate, dit-il, est coupable de corrompre la jeunesse et de reconnaître non pas les dieux que la cité reconnaît, mais au lieu de ceux-là, des divinités nouvelles ». (Platon, 1997, 24b-24c), Socrate ne bénéficie pas d'un procès équitable mais fût condamné à mort. Condamnation à laquelle il sera invité par son ami d'enfance Criton à désobéir dans *Criton* de Platon: « ... en transgressant les lois...» (Platon, 1997, 53e). Pourquoi doit-il enfreindre les lois? Parce que : « ... le dérèglement et le désordre sont à leur comble ». (*Ibid*, 53d) pour que soit justifiée plus tard la pensée de Saint Augustin dans la *Cité de Dieu*, pour le paraphraser: *À une loi injuste nul n'a le devoir d'obéir* car une loi injuste n'est pas une loi. L'obéissance d'une loi n'est pas seulement un devoir juridique mais aussi un devoir moral. Toute loi doit plonger sa racine dans les sources de la morale. En effet, cette remarque d'inégalité civile se fait ressentir dans la longue lutte contre la discrimination ou la

ségrégation raciale initiée par dame Rosa PARKS à travers « La constellation du « mouvement des droits civiques» ...» (R. PARKS, 2018, p.7). Certains auteurs de littérature Négro-Africaine en ont témoigné de ce drame d'inégalité civile entre autres *Les bouts de bois de Dieu* de Ousmane Sembene dans lequel les cheminots noirs du Dakar-Bamako se voyaient payer maigrement et traiter de manière inférieure par rapport à leur collègue Blanc qui bénéficient de « la retraite, un cadre auxiliaire, augmentation des salaires, droit au syndicat, les allocations...» (O. Sembene, 1960, p.365) et Mongo Béti dans son livre *Le pauvre Christ de Bomba* où la culture noire est prise comme ténébreuse et exotérique dont tous les adeptes se retrouveraient en enfer. Une prise en otage de la conscience de l'homme noir et harcèlement par voie psychologique (ce que Cheikh Anta Diop dans *Nations nègres et culture* appelle renforcement des « réflexes de subordination » et « L'usage de l'aliénation culturelle » Préface, p.8) qui met en doute la liberté de religion : « Ah, vous voilà! Vous l'attraperez un jour, vous verrez! Tu brûleras en enfer. Alors viens me dire si c'est si drôle. » (M. Béti, 1956, p.18). Il en est de même pour Ferdinand OYONO qui relate dans son œœuvre *Une vie de boy* les préjugés fantaisistes menés à l'encontre des noirs et la séparation des quartiers entre le Quartier noir pauvre et la Résidence blanche riche pour confirmer la théorie pyramidale de la séparation des classes sociales.

Thomas MORE revient à la même conception mais de manière différente. Il met d'abord en avance avec mordicus sa défense sur les droits à la protection des soldats abandonnés à leur propre sort après que ces derniers soient hantés par les évènements atroces de la guerre. Ensuite, il en revient sur la défense des droits à la propriété, ceux des femmes et des enfants pour enfin revenir sur les droits à la vie. Pour se justifier, il avance des arguments remarquables pour le bien fondé de ces thèses. Nul n'a le droit d'arracher ou de priver les autres de leur droit de propriété quel que soit son appartenance politique, ethnique et son sexe et sa puissance

richissime :

> *Par quoi il advient que certains laboureurs, circonvenus par des tromperies ou opprimés par violence ou lassés par des injures, sont dépouillés et dénués de leur terre, où sont contraints de les vendre, afin qu'un avaricieux qui n'a jamais suffisance, et qui est une peste en son pays augmente son territoire et en un circuit enclose quelques milliers d'arpents de terre*. (T. MORE, 2012, p.64-65).

Voilà un exemple d'inégalité civile dont Thomas MORE a fait appel pour justifier sa prise de position afin de faire régner l'égalité civile. Son intervention a pris en compte le domaine du droit à la vie. Sa philosophie politique fait une ouverture sur le vivant considéré comme un sacré un tout en lui-même donc il n'est pas question de le dénuder, de lui arracher l'haleine de vie : «... un simple larcin n'est point un si grand crime qu'on en doive perdre la vie....» (T. MORE, 2012, p.59). Autrement dit, la loi doit être dite de manière égale pour ne pas faire la promotion de l'inégalité civile.

1-2-2- L'égalité politique

Écrit trois ans avant la publication de *L'Utopie*, Machiavel s'interrogeait déjà sur la manière dont la cité doit être gérée ou gouvernée « Comment doivent être administrés les cités ou les principats...»? (Machiavel, *Le Prince*, éditions Le livre de poche, Paris, 2000, p.74). De cette interrogation machiavélique, nous sommes arrivés à réfléchir sur la condition du droit politique, en d'autre terme l'égalité politique surtout chez Thomas MORE. L'égalité en politique ou l'égalité politique c'est « le principe d'après lequel les droits politiques, et dans la mesure de leurs capacités l'accession aux fonctions, grades et dignités publiques appartiennent à tous les citoyens sans distinction de classe ou de fortune » (André Lalande, 1996, p.270). Il faut cerner une certaine condition chez Lalande qui définit l'égalité politique. L'absence de ces conditions donne droit et raison à la dictature. Pour le philosophe anglais Thomas MORE, l'égalité est un principe à caractère éthique qui garantit à tous les citoyens le même rôle, le même statut, la même chance sans

distinction aucune. C'est le principe par lequel l'homme se sent égal à lui-même et aux autres en toute chose sans exception. À cet effet il écrit : « Hommes et femmes indifféremment se mêlent du labourage, et il n'y a personne qui n'y participe. Tous et toutes dès leur enfance y sont instruits....» (Thomas MORE, 2012, p.115). Ici, il met surtout l'accent sur la condition de travail non seulement, mais aussi attire notre attention sur l'égalité entre les sexes, le rang social quel que soit l'individu et son appartenance.

En effet, traiter un sujet sur la meilleure forme de gouvernement, c'est penser avant tout à l'ensemble des facteurs qui assurent la bonne marche et définissent la gestion d'une République, ce que John Locke appelle « état de parfaite *liberté*..» (John Locke, *Traité du gouvernement civil*, Flammarion, trad. David Mazel, Paris, 1992, p.143). Ici, il est question de l'égalité absolue entre les sujets, comme l'expression d'égalités politique et civile. Deux conditions *sin qua non* se posent: l'égalité politique et l'égalité civile comme droits. More nous fait comprendre dans son chef-d'œuvre comment et combien *la voix du peuple* compte dans la gestion de la *République insulaire*. Pour les grandes décisions touchant la vie sociale dans cet État, tout le peuple est attendu non comme sujet d'un monarque mais comme citoyen libre participant à gestion de la chose publique, intervenant pour le maintien d'une cité céleste: «... c'est l'égalité entre tous les membres de la société» (Raymond Aron, *Introduction à la philosophie politique : Démocratie et révolution*, éditions de Gallois, Paris, 1994, p.41). La société idéale et principalement une société où l'égalité politique est effective appelle à la participation et l'ingérence des citoyens. On ne saurait parler de société idéale dans cet ouvrage, si les institutions, les représentants à divers niveaux ne s'étaient pas élus par suffrages universels donnés par le peuple : « ... en Utopie où il n'y a rien de particulier, le peuple est totalement attentif aux affaires publiques...» (Thomas MORE, 2012,

p.211) ce que Spinoza allait appeler plus tard dans son *Traité Politique* (Livre de poche, Paris, 2002) la puissance de la *multitude ou des masses*. More tant bien que mal établissait une cité idéale : «...c'est la communauté politique» dirait Aristote (Politique, Librairie Philosophique J. Brin, Paris, 2014, I, 1, p.22). La République de Thomas MORE dans *L'Utopie* assure l'égalité de droit, de bien, sans distinction de race, de religion, de sexe à tous les citoyens. Elle assure dans les affaires le bien fondé du droit et très attentionnée à ne violer les droits d'aucun citoyen et à garantir la sûreté, l'égalité dans tous les domaines de vie politique pour tous les citoyens. La liberté est essentielle au bon fonctionnement d'une République, ce qui garantit par ailleurs la confiance au système du droit pénal et maintient l'égalité des citoyens comme fondement de la bonne gouvernance. L'égalité est sans tabou garante du principe du droit politique et la répartition de bien en tout égalité absolue.

Ensuite, quand il est question de l'égalité, elle n'est non seulement appliquée au sexe, à la socialisation, au droit, mais aussi au droit de travail. Comme cela se constate dans les grands pays industriels, une minorité dévouée au travail au détriment de la grande majorité oisive ou « *handicapologie* » (Robert Castel, *Les métamorphoses de la question sociale*, éditions Gallimard, Paris, 1995, p.39) qui encore vole et domine cette partie minoritaire. More alors très réputé pour ses analyses pointillantes, décrit une inégalité dévastatrice, une injustice à outrance. Pour l'avocat More, le bonheur de chacun passe par le bonheur de tous. Un(e) tel(le) condition ou fonctionnement du bonheur de l'individu passe par l'harmonie sociale; qui apparaît comme nécessité absolue de la défense de l'égalité sociale. L'individualisme extrême n'exalte pas la liberté absolue, ce qui d'une part condamne à jamais l'égalité. Si tout le monde pourrait assurer leur droit et devoir de travail, et se mettre à la tâche, il y aura une quantité suffisante de bien et de production. Cela limitera la faim dans sa croissance et freinera sa vitesse de

croisière. C'est pourquoi chez les utopiens, tous se mettent au travail: « Hommes et femmes indifféremment se mêlent du labourage, et il n'y a personne qui n'y participe » (Thomas MORE, 2012, p.115). Cela stipule dans un premier temps le souci de l'État est d'habituer tout le monde au travail afin de construire un peuple travailleur. C'est aussi l'occasion de promouvoir l'égalité des droits de travail sans pour autant sous-estimer un genre (sexe). Les utopiens dans leur organisation de travail, associent tous sans distinction de sexe, cela garantit le respect des droits d'association et de sociabilité. C'est aussi un moyen de lutte contre la discrimination sexuelle et de renforcer la cohésion sociale. Si le travail est considéré par certains grands auteurs comme une exploitation d'homme par homme, un facteur nuisible de la classe des prolétaires, pour les utopiens, cela s'avère une nécessité pour le bien de tous, pour éradiquer les maux qui empêchent le développement, qui pourront désorganiser l'harmonie de la société. L'idéologie de Thomas MORE est de refouler et de mettre en cause toute idéologie prolétarienne, esclavagiste et bourgeoise. C'est pourquoi, il considère le nombre excessif des nobles comme problème pour la société. La lecture que nous avons faite de Thomas MORE, nous amène à comprendre sa préoccupation qui était d'améliorer son pays d'origine. Il remet en cause le système politique de la cité Anglaise à cause du manque de la largesse dans les comportements. Il l'illustre à travers le réalisme de la république de L'Utopie : « La charge principale et quasi unique des Syphogrants est de prendre garde que personne ne guise en oisiveté, mais que chacun fasse diligemment son métier » (*Ibid*. p.112), cela voudra dire que l'État a pour rôle d'amener ses citoyens à travailler et non à demeurer dans l'inaction tout le temps. Cela montre à quel point le travail devient un devoir et non une contrainte. Parce que le travail assure l'indépendance de toute société et relève de l'*humanité même de l'homme* (Hannah Arendt, *Condition de l'homme moderne*, trad.fr. de Calmann-Lévy, Paris, 1983, p.214-115). More est la preuve de l'émancipation de la

société à travers les sexes, les âges pour une meilleure organisation en termes de justice et d'égalité.

II- Religion et éducation

2-1- La place de la religion dans L'Utopie.

2-1-1- Le rôle de la religion dans la gouvernance.

«La religion est assurément le lieu de tous les paradoxes. Si elle est souvent dénoncée comme une forme d'aliénation, elle est aussi vécue et se présente le plus souvent elle-même comme une promesse de libération» (Jean Grondin, *Philosophie de la religion*, PUF, Paris, 2020, p.14). Par cette affirmation de Grondin, nous arrivons à nous poser la question de savoir le rôle que peut jouer la religion dans un État si éventuellement elle reste *une promesse de libération*. De quoi est-il question ? Après avoir émis une critique à l'encontre des *religieux* (Thomas MORE, 2012, p.64) à cause du nombre pléthorique de ces derniers, Thomas MORE revient sur le caractère sacré de la religion. Les institutions religieuses possèdent ce potentiel, cette roublardise voire cette manie ou lubie de créer des conditions du maintien de paix pour une stabilité politique et sociétale. On a vu la preuve dans plusieurs nations du monde comme ce fut le cas du Bénin qui a atteint son accession à la démocratie pour la première fois grâce à l'habilité et sous la houlette de Monseigneur *Isidore de-Souza* (Conférence des Forces Vives de la Nation du 18 au 29 février 1990). Les religions sont capables, par leur force d'incitation morale, de promouvoir voire d'instaurer un climat de paix sur la surface du globe terrestre. La religion est un élément fondamental qui œuvre dans le sens de la dignité humaine. Ce qui fortifie l'unité dans les sociétés, ce n'est pas l'exécution, fidèlement des lois mais plutôt l'obéissance volontaire des citoyens enseignée dans les saintes écritures : «Que toute personne soit soumise aux

autorités supérieures; car il n`y a point d`autorité qui ne vienne de Dieu, et les autorités qui existent ont été instituées de Dieu. C`est pourquoi celui qui s`oppose à l`autorité résiste à l`ordre que Dieu a établi, et ceux qui résistent attireront une condamnation sur eux-mêmes» (*La Bible TOB*, Romain 13 versets 1-2, p.1604.). C'est-à-dire que l'on ne peut rien imposer, en raison des normes sacrées en matière de comportement correct. Et cela s'enseigne dans les temples des religions. La religion est le lieu par excellence où la tolérance, l'esprit de pardon, du vivre, et de l'amour font bon ménage: «Ceux qui ne veulent pas croire à Jésus-Christ ne menacent ni ne donnent aucune terreur à ceux qui sont conduits par sa loi» (T. MORE, 2012, p.193-194). Symbole de la fraternité, elle s'impose comme condition d'une liberté de culte, de croyance, de penser sans distinction aucune ni guerres inter-religions. Prenant conscience de l'intransigeance et d'abus d'autorité ecclésiastiques du moyen-âge, More revient sur les ornières de ce que doit être la religion dans la quête de l'atteinte de l'idéal.

Pour les croyants, c'est la croyance religieuse au bien réservé dans le monde intelligible, la connaissance qu'il y a de se rendre compte à un être suprême ou Dieu de leurs actes, une puissance supérieure qui produit d'autorégulation volontaire. La religion préserve la liberté humaine, en ce sens que les valeurs incarnées dans la religion et les réalités politiques sont tellement liées dès l'origine et la perpétuation des nations que nous ne pouvons perdre l'influence de la religion sur notre vie publique sans mettre en danger toutes nos libertés. Elle n'est pas seulement défenseuse de liberté et du paradigme de la félicité éternelle, mais aussi tel que More la saisissait, c'est une référence de la défense des droits de l'homme en particulier la vie: « ... alors que notre Seigneur Dieu a ôté le droit de tuer non seulement autrui, mais aussi soi-même...» (T. More, 2012, p.70). Voilà l'objectif de la religion, susciter l'abstinence d'enseigner la haine et de mener des actions

susceptible d'engendrer la violence ou d'autres criminels envers autrui. En effet, si la religion est source ou un facteur important de la paix, les utopiens ont montré par leur charisme le caractère de tolérance incarné par la religion. En matière de pratique religieuse ou doctrinale, les utopiens sont un modèle palpable tolérant : «Certes, entre leurs plus vieilles ordonnances on dénombre celle-ci, qui interdit de faire tort à personne à cause de sa religion» (*Ibid*. p.194). De ce fait, «... chacun prît et survit une religion comme bon lui semble» parce qu'ils ont conscience que quelle que soit la religion, l'objectif se converge vers un point commun:

> *Étant donné que tous n'en partagent pas un même culte et une même religion et que néanmoins toutes les formes de ladite religion, aussi diverses et différentes soient-elles, convergent toutes vers le culte et l'adoration de la divine nature, (...), pour cette raison on ne voit ni n'attend rien, dans lesdites églises qui n'apparaisse être conforme à toutes les manières d'adorer Dieu qu'ils ont en commun* (*Ibid*. p.206).

Il n'est évident de faire une quelconque guerre ni tenter une action nuisible au nom de la religion, car le point commun reste la félicité humaine ici-bas et dans le paradis. La conception de More de la religion est une critique à l'encontre des religions modernes surtout le christianisme et l'islam, tous font preuve d'une particularité d'adoration qui laisse savoir la condescendance de la religion. Les conséquences sont les guerres de théorie et d'égo basées sur la meilleure forme d'adoration et la meilleure religion aux yeux de l'être suprême. Dans cette guerre des religions, les adeptes de chaque obédience méprisent la doctrine des uns et des autres. More critique cette attitude en nous renvoyant vers le modèle parfait des utopiens qui met en avant la tolérance, l'amour du prochain pour montrer le chemin à partir du bon sens, bon sens dont usent les utopiens pour préserver la paix et en prenant la religion comme source de bonne gouvernance, de paix, de liberté et non comme moyen d'oppression, une machine à chosifier l'homme, de force et de violence sur l'homme: «Cet Utopus établit aussi que ce serait une chose inepte et

insolente de contraindre personne par la force et les menaces au culte d'un dieu, et de vouloir que ce que l'un croit être vrai doive paraître tel à tous...» (*Ibid*. p.195). La religion dans sa pratique incarne le respect à autrui selon qu'il a une conscience, une raison, la liberté et la tolérance, et doit être utilisée pour des fins diplomatiques afin de régler les différends pour la stabilité au sein de la société (maintien de paix et de la sécurité publique).

Ensuite, penser la religion sans l'égalité des sexes c'est sous-estimer le pouvoir de la religion de créer une complicité entre les genres. La mission de la religion doit aussi tourner vers l'égalité des sexes. C'est ainsi que dans la république d'Utopie, un récit relaté par le Juriste et Philosophe anglais Thomas MORE, il œœuvre et défend la cause des femmes. Dans cette république, il faut noter la présence féministe dans les activités sacerdotale, la femme n'est pas exclue ou mise à côté pour accomplir les œœuvres divines. Pour faire valoir la différence entre sa cité idéale et la réalité de son époque, More écrit *L'Utopie* pour remettre en cause la corruption de l'église et la mise en place de la politique du complexe de supériorité de l'homme sur la femme, ce qui explique la mise à l'écart des femmes de la chose sacerdotale. Ici, il est bien claire de retenir que la meilleure des religions est celle décrite par More. Les femmes sont omniprésentes au cours des cultes et ont leur place au sein de l'église. Il est évident de penser l'idéale politique, qui a pour but de changer le destin des républiques. De cette politique d'implication des femmes à la chose sacerdotale, elle lui consigne et lui garantit aussi une place loyale et de droit dans les grandes décisions de la cité. Il n'est plus question de permettre la relégation de la femme au second rang en tant que sexe faible, c'est à cela que l'honneur revient à Rousseau : «Pour que la société fût paisible et que l'harmonie se maintînt, il faudrait que tous les citoyens sans exception fussent également bons chrétiens» (J. J. Rousseau, 2001, p.176). Car suppose-t-il que la

religion joue un rôle moral dans la formation de l'homme, de là, on aura des représentants *justes* et *modérés*, les docteurs de lois *intègres* et *incorruptibles*, les soldats aptes à veiller sur la cité, les citoyens non imbus dans la *vanité* et le *luxe*.

2-1-2- Du pluralisme à la laïcité

La République de L'Utopie tant magnifiée par Thomas MORE dans son livre comporte une pluralité de religions « Les uns adorent le soleil, les autres la lune et les autres quelques autres planètes en guise de dieu ...» (T. MORE, 2012, p.191). Devons-nous précipiter de dire un État déiste, non, bien qu'il y ait beaucoup et diverses religions, L'Utopie reste un État laïc. Nul n'a le monopole d'empêcher les autres de croire en ce qu'ils veulent. Le monde aujourd'hui est confronté à assez de précipices à cause de la guerre des religions comme en témoignent les cas de l'imposition ecclésiastique avec leur doctrine oiseuse (scolastique) au moyen-âge qui a vu condamnés les défenseurs du géocentrisme tels que Galilée et le polonais Copernic et la présence aujourd'hui des Djihadistes en Afrique subsaharienne qui sèment la terreur partout au nom de la religion. Cette liberté de culte accordée aux citoyens utopiens est la preuve de la laïcité dans ce pays. La liberté d'adoration est la valeur morale qui s'ajoute à la meilleure forme de gouvernement. À l'instar de la place de Dieu accordée aux phénomènes de la nature, le peuple croit également à l'être Divin : «Mais la plus grande partie d'entre eux et la plus sage, ne croit rien de tout cela... celui-ci, ils l'appellent Père» (*idem*). Bien qu'il rende cette république laïque, il revient sur sa conception religieuse en prenant *Dieu* pour centre de toute création «Mythra» (T. MORE, 2012, p.192) ce qui signifie : «Souverain seigneur auquel on doit attribuer à la fois la formation du monde et la providence qui le gouverne...» (*Idem*). La séparation de la religion de la politique est ce qui donne plus de crédibilité à un État independantiste.

Le concept de laïcité appelle à la liberté dans toutes ses formes et limite l'autoritarisme religieux. Socrate allait peut-être échapper à sa condamnation quand il fut accusé d'introduire de nouvelle divinité dans la cité athénienne; s'il y avait la politique qui prône la laïcité. Thomas MORE, avait le sens de la prédilection de liberté pour limiter les cyclones et la rage de la religion. Dans cette république d'Utopie la religion est autonome et libérale, ce qui laisse sous-entendre que chacun la pratique sans offenser ni porter atteinte l'un à l'autre, sans contrainte. La religion est pratiquée en toute démocratie afin de permettre aux uns et aux autres de célébrer en toute quiétude, ce qui explique la forme particulière d'ornement de leur chapelle : «c'est pourquoi en leur temple on ne voit nulle image des dieux, afin que chacun soit libre de concevoir en son entendement l'effigie de Dieu telle qu'il lui plaira» (T. More, 2012, p.206). Enfin, il minimise l'ensemble doctrinal de prière initiée dans certaines religions, une prière particulière propre à un clan ou secte pouvant empêcher chacun les uns et les autres dans la méditation avec leur dieu. Il trouve également que les multiples chapelles constituent également un propre pour la liberté de culte: «Ils ne conçoivent aucune pièce qu'il ne soit loisible à chacun de prononcer sans offenser sa secte» (*Idem*). Thomas MORE tente de nous faire distinguer la religion à proprement parler de la superstition, car la religion est avant tout une recherche de l'unité qui permet de définir le fait religieux. Elle est d'abord un vécu, elle se repose sur des émotions qui entraînent des actions. C'est le sentiment que l'homme a qu'il y a quelque chose qui, dans le monde, dépasse tout ce qui est visible et qui doit être objet de nos soins. Elle doit avoir pour particularité un caractère éthique, collectif et social: «Le religieux est d'abord la levée de l'obstacle formidable qu'oppose la violence à la création de toute société humaine» (R. Girard, 1972), Jean-Jacques Rousseau s'inscrit dans la même dynamique pour montrer l'importance d'une religiosité politique pour faire exister une communauté : «Or il importe bien à l'État que chaque citoyen ait une religion

qui lui fasse aimer ses devoirs,[...] que ces dogmes se rapportent à la morale, et aux devoirs que celui qui la professe est tenu de remplir envers autrui» (J.J. Rousseau, 2001, p.178). Car la religion a pour principe la liberté de conscience.

2-2- L'éducation comme prééminence dans l'idéal de More

L'œœuvre de More s'intéresse non seulement aux préoccupations humanistes et politiques mais aussi à l'importance des valeurs sociales, surtout la conduite des mœurs. L'avenir d'une cité bien organisée dépend d'un certain nombre de principes cardinaux, et la prise de conscience de l'homme d'appartenir à une cité, et cela passe par l'éducation. More dans sa mission de créer une cité idéale s'est intéressé à l'éducation complète et harmonieuse de l'homme sans distinction de sexe ni d'âge, ce qui implique ses idées défendues. Il aborde l'importance de l'éducation de manière pragmatique. L'éducation n'est pas seulement chose adulte ou une valeur réservée à un sexe typiquement, elle est un choix pour une meilleure enfance, pour un citoyen accompli. En effet, More distingue différents projets éducatifs selon les personnes. Pour lui, l'enfance a besoin d'une éducation pour préserver son humanisme et lui garantir la valeur humaine incarnée dès la naissance. En Utopie, l'éducation est une primauté dans les valeurs sociales, c'est pourquoi l'adolescence est bien entretenue par l'éducation, non seulement pédagogique et traditionnelle mais aussi sacerdotale. Connaissant le pouvoir et l'autorité ecclésiastique dans l'éducation, le peuple utopien aurait compris tôt, en confiant l'éducation des enfants aux prêtres d'église, qui se chargent de leur montrer le bienfait de la vertu.

Ensuite, il faut comprendre que Lhomme n’est qu’un produit de sa société d’adoption, donc à l’image de cette dernière. Pour une telle raison, il faut prendre les mesures nécessaires, accompagnatrices et instructives pour veiller à l’éducation à tous les niveaux, sans quoi la vie en société ne serait qu’un enfer, une jungle où les faibles auront toujours tort devant la raison des plus forts comme pour

paraphraser Jean de la Fontaine dans sa F*able* Le loup et l'agneau: *la raison du plus fort reste toujours valable, et demeure meilleure*. A cette idée, Rousseau disait dans son ouvrage qui traite de l'éducation que : «tout est bien sortant des mains de l'auteur des choses, tout dégénère entre les mains de Lhomme (…), il ne veut rien tel que la fait la nature, pas même Lhomme ; il le faut dresser pour lui, comme un cheval de manège ; il le faut contourner à sa mode, comme un arbre de son jardin » (J. J. Rousseau, 2009, p.45). Cela est évident de façonner l'état de l'homme à travers l'éducation, parce qu'elle l'humanise et fait passer l'homme de son état sauvage et l'état social ou civilisé. Un homme abandonné à lui-même sans éducation a perdu la vie sociale, et serait hors norme, sauvage, un dépravé social comme l'atteste Lucien Malson dans son introduction à *Les enfants sauvages* :

> *Par le behaviorisme qui nie, avec Naville, « l'hérédité des traits mentaux, des talents, des capacités », par le marxisme, qui reconnaît avec Wallon, que, « de tous les êtres vivants, Lhomme est à sa naissance le plus incapable, condition de ses progrès ultérieurs », par la psychanalyse qui confirme, selon l'expression de Lagache, que « l'idée d'instincts se développant pour eux-mêmes ne correspond à aucune réalité humaine », par le culturalisme enfin, relevant à la fois du marxisme et de la psychanalyse, lequel liquide les derniers doutes et fait briller en pleine lumière ce que l'individu doit à l'environnement dans l'édification de la personne* (1964).

Lucien Malson, ce Psychologue qui se retrouve dans la même posture que Rousseau, témoigne du bien-fondé de la vie en société à travers l'éducation. L'éducation devient l'arme par excellence pour construire la vie sociale de l'homme afin de l'adapter aux réalités sociologiques; pour protéger l'humanité et la sortir de l'animosité, en conservant dans l'homme la valeur humaine et morale: «Sans cela, tout irait plus mal encore, et notre espèce ne veut pas être façonnée à demi. Dans l'état où sont désormais les choses, un homme abandonné dès sa naissance à lui-même parmi les autres serait le plus défiguré» (J. J. Rousseau, 2009, p.45). C'est pourquoi, dans la république de L'utopie, les enfants sont confiés aux pères de

l'église qui sont l'incarnation d'une vie vertueuse à travers l'éducation, et le pouvoir de représentation de Dieu en milieu social. Preuve d'une vie modeste et d'une exemplarité à envier par tous.

De même, le *délaissement* (J. P. Sartre, 1996, p.41) des enfants est une action ambiguë. Abandonner les enfants à leur triste sort sans éducation est un vice car «l'homme est l'avenir de l'homme» (*Ibid*. p.40), Seydou Badian rejoint ces penseurs qui trouvent que la société est ce qui fait de l'homme un animal au-dessus des autres dans le règne des vivants : «L'homme n'est rien sans les hommes» (Sous l'orage 19...), car cet abandon de manière irresponsable les entraîne vers une éducation vicieuse et immorale. Alors, il revient aux générations adultes d'exercer une action éducative sur celles qui ne sont pas encore mûres pour société idéale, afin de les intégrer à la communauté et de leur transmettre la culture de bonnes mœurs, c'est-à-dire l'ensemble des savoirs nécessaires à la vie morale et en communauté. C'est ce que Reboul Olivier pensait dans son ouvrage La *philosophie de l'éducation*, (PUF, Paris, 1989, p.25) quand il écrivait : «l'éducation est l'ensemble des processus et des procédés qui permettent à tout enfant humain d'accéder progressivement à la culture, l'accès à la culture étant ce qui distingue Lhomme de l'animal». Elle est importante pour l'adaptation de l'enfant aux normes de sa société, cela lui garantit l'accession à la culture de sa communauté sur tous les plans : « Tous et toutes dès leur enfance y sont instruits » (T. More, 2012, p.115). L'éducation des enfants doit être une préoccupation majeure pour toutes les nations pour la sauvegarde des acquis culturels et la bonne marche de la cité.

Ensuite, l'éducation est larme puissante pour changer ou métamorphoser le monde disait, son excellence Nelson MANDELA, le président Sud-Africain. Aucun pays ne peut évoluer vers l'idéal ni adopter la philosophie de la bonne

gouvernance si l'éducation est bâclée vis à vis des citoyens. Lhomme étant Léviathan qui veut toujours s'imposer par la force, la ruse et la rage, il faut le vaincre par l'aide de l'éducation. Le principe qui reste le juste milieu de la morale pour lutter efficacement contre les inégalités reste l'éducation, qu'elle soit donnée à l'école de manière formelle ou à la maison de ma manière traditionnelle, elle participe à l'unité et l'idée de la force sociale: «Et cependant, une singulière différence d'attitude se manifeste...» (C. Lévi-Strauss, 1967, p.68). Grâce à l'éducation on peut établir la base même des principes communautaires tels que la justice, la paix, le bonheur, la joie, légalité. Ces dispositifs et principes participent à humanisme et l'optimisme de voir un monde nouveau rayonner de bonheur, de paix, du civisme autrefois laissé à l'injustice, à la violence et aux malheureux. L'éducation reprend force et vigueur à chaque répétition du rêve, touchant à l'établissement d'une société parfaite : « Le plus ancien est maître et supérieur d'une famille. Les femmes servent leurs maris, les enfants leurs pères et mères, et les plus jeunes les plus vieux » (T. More, 2012, p.125). C'est par la force de l'éducation, que la société de l'utopie a maintenu le cap du vivre en commun, ce qui garantit le respect des valeurs intrinsèques à la société idéale, le respect des uns et des autres, c'est l'incarnation de la valeur morale à partir de laquelle la société est fondée.

Chacun se comporte honnêtement, pratique la vertu et l'altruisme. Les conflits n'existent pas, car harmonie naturelle règne. Tout le monde a les mêmes désirs et les seules différences admises entre individus sont celles qui permettent une harmonieuse complémentarité et une entraide spontanée. Pour une cité idéale, elle suppose une habitation des individus bien éduqués. C'est pourquoi l'instruction est capitale dans *L'utopie* de More. Tel qu'il le disait dans le livre I, la mauvaise foi des hommes est la preuve d'une mauvaise éducation et d'une mauvaise gouvernance. Il faut éradiquer cette barbarie égoïste dans le comportement des

hommes puisque c'est de là que naissent les conflits, la division de la société, et cela conduit à se tenir éloigné des affaires publiques : «L'orgueil aussi rend l'homme, et lui seul, plein de convoitise, parce qu'il se fait gloire de surpasser les autres par une ostentation vaine et superflue de richesse…» (*Ibid*. p.16). C'est un problème pour la cité, il faut alors atténuer ce mal par l'éducation car: «Ces voies n'en sont que plus funestes pour l'avenir» (1994, p. 863) disait Diderot parce qu'il se termine toujours par le despotisme et à More d'ajouter «… mais ce vice n'a point lieu d'être chez les Utopiens » (T. More, 2012, p.16). L'éducation est importante pour assurer l'harmonie de la société, c'est la force du socialisme pour le bien fondé d'une République.

Enfin, ce que nous avons reçu depuis l'enfance comme éducation n'est valide par la communauté dont je suis membre que par l'usage que j'en fais en de divers contextes. L'homme n'est pas seulement homme parce qu'il a les facultés humaines mais parce qu'il a quelque chose qu'il a hérité de sa société et ce que la société peut nous léguer comme héritage c'est l'éducation. Voltaire affirmait dans *Candide ou de Optimisme* que les plus grandes âmes sont capables des plus grands vices, pour sauver l'humanité, il faut redonner à l'humanité ses valeurs éducatives et morales. L'homme ne saurait se choisir comme un sujet moral sans l'éducation. Par l'éducation, l'homme choisit son mode de vie qui soit réciproque à celle de la société. Emmanuel Kant disait : « De tout ce qu'il est possible de concevoir dans le monde, et même en général hors du monde, il n'est rien qui puisse sans restriction être tenu une volonté bonne» (2011), Jean Paul Sartre le rejoindra plus tard dans son existentialisme pour montrer que l'homme n'est qu'un animal qui retrouve sa nature par l'éducation quand il disait : « l'homme se fait ; il n'est pas tout fait d'abord, il se fait en choisissant sa morale et la pression des circonstances est telle qu'il ne peut pas ne pas en choisit une » (2015,p.35). C'est grâce à ce choix que l'individu alors devient : « un membre de la société avec un réel sentiment

d’appartenance au groupe social » (E. R. K. ADANHOUNME, 2005, p.16). Ainsi, l’éducation apporte à l'individu son intégration sociale et le place à un lieu important parmi les siens. Si la vertu et la morale sont des preuves de la vie communautaire, l’éducation par principe vise la vertu et la morale. Le Professeur Eustache ADANHOUNME nous apprendra dans son livre *Education et psychologique du développement humain* que : « L’éducation entend promouvoir un idéal de justice » (*Ibid*. p.17). L’éducation chez More se veut rechercher de la vérité et un moyen de bonne volonté dans la conduite humaine. C’est suite à cela qu’elle est confiée aux pères de l’Eglise et aux intellectuels pour conduire les âmes vers la pratique de la vertu. La vertu qui selon Aristote : « est cette disposition qui nous rend capables de poser les meilleurs actes » (1951, p.95). More est convaincu du rôle de l’éducation dans une république c’est pourquoi, il en fait un usage dans la pratique des utopiens qu'elle soit formelle ou informelle.

Chapitre 3: Portée et limites de la société idéale.

I- Portée

1-1- Portée philosophique

> *Face à une certaine politique de démission et de répression qui hypothèque très sérieusement l'avenir de nos pays, doit-on élever la voix et encourir la colère des «dieux» au pouvoir ? Face à la gabegie et l'affairisme de la politique politicienne des responsables africains, qui préfèrent assurer leur avenir que celui de leur pays, doit-on se taire, s'emmurer dans un silence pour éviter la foudre de leur colère, au nom de ce que nous appelons « l'avenir de nos enfants, notre avenir* »? (N. Zongo, 2018, p.8).

Telle la fille de Jupiter Minerve, le philosophe a pour dessein de mettre lumière sur les ombres qui minent l'ordre normal de bonne gouvernance de la cité. Socrate l'ayant vite compris s'est assigné pour rôle de sauver ses concitoyens à la suite de la guerre de Péloponnèse entre 431 et 304 avant Jésus-Christ, soldée par un échec (Platon, Chronologie de l'histoire, p.250-251), les sauver du savant discours verbiage des sophistes, les sauver de la démagogie politique (Introduction de Luc Brisson à l'*Apologie de Socrate*). More aussi s'inscrit dans la dynamique socratique pour défendre la cause de tout un peuple en perte de boussole, pétri dans la pauvreté et dans la mauvaise gouvernance de l'État, en un mot, dans l'autoritarisme. Il faut lire dans les lignes argumentatives de l'auteur un certain nombre de volonté politique et philosophique à défendre, à dénoncer la politique politicienne dans la gestion de l'Angleterre de son ère. Il n'a pas seulement vocation de critiquer mais le dessein de réconcilier épicurisme et stoïcisme, l'enchevêtrement inextricable qui lie la morale à la religion et la philosophie rationnelle à la théologie. Il est question du rôle du philosophe dans la cité. Il n'a besoin de fortune mais d'un travail intellectuel pour défendre de toute son intelligence ses concitoyens : «Ma condition n'en serait certes pas mieux fortunée, [...], par cette voie, parce que mon cœur y répugne ; et puis je vis en liberté et à mon plaisir, ce que de gros milords ne font

guère» (T. MORE, 2012, p.55). La preuve que le philosophe n'est guère intéressé aux biens matériels mais la culture de la vertu. La philosophie de More incarne la vertu du philosophe, et son désir manifeste de voir les hommes traités de ma même manière, égal à sa gestion, plutôt qu'une minorité galopante, corruptible, vivre dans du lait et du miel au profit du pouvoir et pauvres en utilisant la violence et la ruse pour s'emparer du pouvoir et le conserver: «Et si d'aventure il lui fallait s'en prendre à la vie de certains, il devrait le faire en proposant une justification appropriée et en montrant une cause manifeste.» (N. Machiavel, 2011, p.77).

Par conséquent, More rappelle à chaque philosophe le combat et l'engagement qui sont les siens au service du peuple, car la lumière devrait venir de lui. Il faut comprendre que le rôle du philosophe est d'être le porte-parole du peuple opprimé, des sans voix. C'est pourquoi Platon invite les philosophes à devenir roi et les rois philosophes afin que la cité soit rayonnante et bien gérée. C'est peut-être cet appel de défense et cet engagement reçus qui amènent Aimé Césaire à s'engager au côté du peuple : «Ma bouche sera la bouche des malheurs qui n'ont point de bouche, ma voix, la liberté de celles qui s'affaissent au cachot du désespoir» (A. Césaire, 1939). En effet, dans cette œuvre qui traite de la bonne gouvernance, Thomas MORE consacré sa conviction à la défense des intérêts communs. La gestion d'une cité ne doit pas être prise comme une science réservée aux politiques, à un groupe d'individus détenant la force mais une question de tous.

Le dessein de More est la sauvegarde du patrimoine qui est la bonne gouvernance, la sauvegarde de l'État, et de la république à travers les bonnes œuvres qui incarnent la société idéale, à travers la probité des différents sujets qui s'y consacrent. C'est seulement par cet effort qu'on pourra avoir de meilleurs magistrats qui veillent sur les lois, pour qu'elles subsistent à l'assaut fantaisiste du prince à les détourner en sa faveur, sinon elles passeraient pour «mortes» (Platon,

2008, livre VI, 7516-c). Et de même, en avoir des meilleures mœurs qui s'attachent par leur sens de loyauté et de probité à la chose de la république, pour la sauvegarde des acquis sociaux pour une meilleure République. Il faut comprendre que More est un politique qui fait la guerre ou dénonce les abus du pouvoir pour le maintien d'équilibre social. Ce que More souhaite ou tente de nous faire comprendre est une société équilibrée en droit de la personne humaine, en justice, en égalité etc... Pour y parvenir à une meilleure forme de gouvernement ou de république, *L'Utopie* est l'œuvre par excellence qui traite de la meilleure forme de gouvernement mais aussi du rôle de chaque sujet surtout les philosophes pour la réussite d'un État idéal. Le philosophe ne doit pas consacrer son temps à la théorisation des idées dans les livres, mais doit penser à sa société et défendre les valeurs humaines et sociales, les acquis fondamentaux de la cité idéale comme se fut le cas de nombreux philosophe du siècle des *Lumières:*

> *D'ici là, autant je ne puis donner mon assentiment à toutes les choses qui furent dites par ce personnage, bien qu'il fût sans controverse savantissime et fort expert aux affaires humaines, autant je confesse facilement qu'il y a eu la République des Utopiens bien des choses que je souhaiterais voir en nos villes, sans pourtant véritablement l'espérer* (T. More, 2012, p.228).

More nous enseigne sur le devoir de chaque citoyen et chacun doit pouvoir assumer la responsabilité entière qui l'incombe dans l'atteinte de l'idéal. Preuve de l'impact du philosophe en tant que membre d'une société, il doit toucher ses cibles à travers ses enseignements. Pour la bonne marche des affaires publiques, politiques et du développement, chacun a un rôle déterminant à jouer que ce soit la participation des grandes décisions de la société ou l'animation de la vie politique et sociale de la cité. Chaque citoyen est appelé à accomplir de grands progrès dans les domaines de la science, de la culture, d'éducation, de la morale: «Ma réussite personnelle contribue à la réussite de la société. Je suis l'avenir de la société» (G. Corbeil, 1980, p.6).

1-2- Portée politique

Le socialisme et le libéralisme que représente More incarnent l'unité populaire et l'émergence de la patrie. Son projet s'inscrit dans une perspective de progrès et de confiance à l'homme en tant que animal politique. Une confiance qui tend vers la réalisation d'une société idéale n'ayant encore existé : «... Il y a en la République bien des choses que je souhaiterais voir en nos villes sans pourtant véritablement l'espérer» (T. More, 2012, p.228). *L'Utopie* de More dans sa forme socialiste se caractérise par la volonté de mettre en place des communautés idéales selon des modèles divers, certaines, régies par des règles contraignantes, d'autres plus libertaires, et communistes. Le socialisme utopique s'est révélé idéal à travers sa méthode de transformation de la société qui dans l'ensemble ne se repose pas sur une révolution politique ni sur une action réformiste impulsée par l'État, mais sur la création, par l'initiative de citoyens, d'une contre-société socialiste au sens même du système capitaliste. Il faut dans la quête de l'idéal défendre l'intérêt de la société dans le but d'éviter les conflits, les vices, cela est l'idée du communisme qui donne lieu à la création de nombreux projets sociaux à l'échelle humaine, durable et réaliste. Il faut cependant une société qui émerge dans un mouvement coopératif et ayant de nombreuses expériences communautaires auxquelles on doit rattacher des citoyens libres, plus organisés autour du travail, de l'épanouissement des uns et des autres, autour des valeurs morales qui représentent le fondement même de la société.

Il est hors de toute portée de voir une telle société, elle-même corrompue par l'intérêt personnel, et fait la promotion de l'individualisme et de l'abus du pouvoir. Alors, il faut refonder l'humanité par le socialisme incarné par Thomas More, pour corriger les méfaits et désagréments observés dans la société : méchanceté, abus du pouvoir, le vice, la corruption, la dictature, la ruse, la rage etc... En effet, le

politique doit œuvrer pour l'équilibre de la société. Si l'ambition politique consiste à organiser la vie en société autour d'une idéologie communiste, socialiste, démocratique pour le bien individuel et commun, elle est donc éthique parce qu'elle trouve ses ressources dans les traits caractéristiques du fondement de la société idéale, tels que la solidarité, la générosité, l'égalité des droits, liberté, justice. Chacun de nous peut lutter pour une cause juste et être ainsi acteur de la vie politique. Une action qui consiste à organiser la société autour de l'amélioration des conditions de vie des hommes. C'est cela que Kant nous rappelle à travers son fameux « Impératif catégorique », qui stipule « Agis uniquement d'après la maxime qui fait que tu puisses vouloir en même temps qu'elle devienne une loi universelle » (E. Kant, 2002, p.285). Il faut comprendre que la pratique de la meilleure forme de politique nécessite la pratique de la morale de la part de ceux qui détiennent le pouvoir politique.

Le politique doit cultiver la vertu et être au cœur de l'action morale pour faire régner la justice, la paix, la liberté, l'égalité. Il doit mener une action éthique à partir de la répartition des biens matériels et sociaux sans distinction aucune d'appartenance politique et religieuse. Il doit assumer sa responsabilité de leader, de décideur et jouer son rôle de dirigeant avec profil de supputation et mettre en exercice sa plus haute culture de vertu pour permettre à chacun d'avoir le minimum pour survivre au-dessus de la nécessité. Car c'est cela qui évite au peuple de recourir à la violence quand il se sent délaissé. C'est d'ailleurs ce à quoi Machiavel invite le Prince à protéger l'intérêt des personnes, car les hommes sont plus attachés à leur bien matériel que toute chose et doit s'abstenir du patrimoine d'autrui. Le prince doit donc lutter contre l'injustice ou la malhonnêteté. C'est ce que défend Thomas more quand il affirme : «… principalement en l'honneur de l'humanité, qu'un homme console et secoure l'autre» (T. More, 2012, p.145), c'est

pourquoi : «(…) La vraie politique ne peut faire un pas sans avoir auparavant rendu hommage à la morale» (E. Kant, 1795). Le politique doit travailler pour le bien commun et non privilégier l'intérêt personnel et de sa corporation. Alors la société idéale dont rêve More est-elle toujours la plus parfaite ?

Il faut répondre avec réserve, pour ne pas en abuser de la confiance et tomber dans les discours sophistes. Mais il est juste et bon de rêver d'une meilleure société parce qu'elle garantit la sécurité, le bien-être de la société, la liberté de choix, d'expression, le respect des droits fondamentaux et de l'homme, le bien commun. Dans l'acquisition du pouvoir, le Prince ne doit s'adjuger du pouvoir pour régner avec force, ruse, rage, car il n'est pas la propriété d'un individu ou d'un clan, mais devrait profiter à tous, ce qu'il faut qualifier d'hétéro-politique puisqu'il implique les hommes et les femmes y compris les enfants. La démarche de l'organisation de la société idéale défend contre tous les maux pouvant nuire à la confiance des uns et des autres. Contrairement à la société décrite par Apollinaire AGBAZAHOU dans sa pièce de théâtre : *Le gong a bégayé précédé de La bataille du trône*, où le Prince s'accapare du pouvoir et utilise la force du pouvoir pour tyranniser, créer de troubles, d'inquiétude et la trouille des consciences des citoyens, on ne saurait parler de société idéale. La conviction de la société idéale est de faire des meilleures mœurs de la société, ceci facilite la coopération entre Etat et individu, entre sujet et citoyen. Dans ce contexte, il est facile de voir l'économie prospérer les conditions sociopolitiques nécessaires et aidant au développement de la société sans oublier que la société idéale œuvre pour le développement durable sur tous points de vue. L'éducation est un facteur pris en compte parce qu'une société sans éducation est exposée aux maux de nuisance : «les actes préparent la guerre» (N. Boni, 1962, p.15). Alors toutes les conditions pour une meilleure société et un meilleur gouvernement doivent être remplies et passer par la contribution de tous ceux qui aspirent à la société idéale.

II- Les limites

2-1- Critique philosophique

Nous reconnaissons le mérite de Thomas MORE, et de tous les partisans qui œuvrent pour la société idéale. La gloire que l'on pouvait rendre dans une cité idéale est la loi faite à l'unanimité par le peuple détenteur de la souveraineté comme une démocratie. Cela assure un revenu universel, sonne la fin du capitalisme, garantit une vie sociale heureuse, la paix et le développement durable. Cela prône L'éternel retour au paradis terrestre et l'abolition des vices, de la force du plus fort, l'autoritarisme pour un gouvernement meilleur. De cela, nous pouvons retenir comme atouts :

- Le respect du temps de travail pour l'équilibre entre vie privée et vie professionnelle mais aussi l'équilibre physiologique de chacun.
- La sauvegarde de la fraternité et de la paix pour la condamnation des guerres dans le sens où elles pénalisent essentiellement les citoyens. Donc il est préférable de trouver d'autres systèmes de solutions aux différends : la négociation, le dialogue, l'utilisation de la raison comme symbole d'homme sapiens-sapiens, l'application de la loi d'Amnesty pour favoriser les innocents accusés ou ceux victimes de la politique politicienne, la diplomatie.
- Une gouvernance sans force, ni rage ni ruse, ceci met fin à tout désir totalitaire, despotique, concussionnaire, corruptible, contorsionniste.
- Autorisation de voyage, cela permet de découvrir d'autres formules d'existence, d'avoir la capacité de comparer et d'exercer son esprit critique : « Voilà pourtant, dit Candide, un pays qui vaut mieux que la Westphalie» (Voltaire, 2007, p.65) et «Quel est donc ce pays (...) inconnu à tout le reste delà terre» (Ibid. p.67) et enfin il conclut qu': «... il est certain qu'il faut

voyager» (Ibid. p.69). Pour cette raison, il est d'une grande importance voire capitale de voyager pour se rendre compte d'une nouvelle expérience.

- La liberté de culte, pas d'imposition de religion. La religion doit être question de liberté de choix, elle doit être une affaire individuelle sans ostentation, c'est le chemin de l'expérience de la non-violence et de la laïcité. D'ailleurs, Thomas MORE même en a fait part de la démocratisation de la religion quand il écrit : «... celle-ci interdit de faire tort à une personne à cause de sa religion» (T. More, 2012). Voltaire est revenu sur la même base de principe et nous le recommande à travers son idéal républicain défendu dans *Eldorado,* pour peindre une cité idéale (Voltaire, 2007).

Il faut se demander si une société idéale existe véritablement, la société idéale est-elle possible vue que la force dompte le monde ?

La société idéale est un rêve hors de notre portée. Il est évident de rêver un système politique d'un modèle aussi croustillant, idéal que parfait, mais la réalité est que ce rêve, cet objectif ne peut pas être accessible ni possible. On dit souvent que la ligne droite n'est pas obligatoirement le meilleur chemin. Les règles d'une société idéale pourront bien être précisées, voire révisées en cours de route au fur et à mesure des progrès effectués par la société : progrès scientifiques, morales, politiques, mais aussi philosophiques.

2-1-1- Le progrès humains comme premier degré d'obstacle à la société idéale

Dans la gestion des cités, plusieurs difficultés peuvent être liées au progrès humain, et identifiées et prises en compte à cause de la diversité humaine. Le goût est relatif dit-on, tous les hommes n'ont pas la même aspiration. En effet, il faut aussi retenir la diversité des cultures, ce qui stipule une diversification des points de vue selon la culture : (ce qui voudrait dire qu'un groupe d'individu aura une

vision différente des autres) ceci étant un obstacle pour la vision d'une société idéale et Voltaire à travers ses constats nous avait déjà prévenus sur la nature humaine : « ce monde, ce théâtre et d'orgueils et d'erreurs » (Voltaire, 2007, p.69). Les années se suivent, se ressemblent mais ne sont pas les mêmes du point de vue de l'histoire, ce qui voudrait dire qu'il ne faut pas perdre de vue que l'évolution de la société pourra rendre caducifolié un modèle qui semblait idéal à une certaine époque, donc, il est difficile de prévoir les effets pervers de ce qui peut apparaître comme un progrès. A titre particulier, l'invention des robots qui travaillent à la place des hommes n'est pas un modèle pour la galanterie dans la société idéale, puisqu'elle laisse le choix aux hommes de ne plus travailler, de ne plus faire d'effort, alors nous sommes à l'ère d'une société névrosée dans laquelle chacun s'ennuierait, où on serait obligé d'organiser des distractions comme dans l'Antiquité pour satisfaire l'ennui quotidien. Ce qui, aujourd'hui, pousse à la cyber criminalité, avec un nombre pléthorique de cybercriminels, le développement excessif du *jeu Loto-star, Xbest, 1Xbest,* le gain facile, la prostitution enfantine, juvénile et vétuste ou surannée. À cela s'ajoutent l'achrien c'est-à-dire l'homosexualité (mariage entre deux personnes de même sexe), la pédophilie, la *civilisation décadente et moribonde* (Aimé Césaire, 2004), la zoophilie (mariage entre un humain et un animal) sont autant de maux qui affaiblissent la valeur morale humaine. La société idéale est une œuvre de l'imagination qui n'existe que dans le psychisme des utopistes ou de ceux qui font l'apologie d'une telle cité. C'est l'œuvre de l'intelligence humaine. À tous ses contrastes il faut noter que l'homme est une bête sauvage ce que Thomas Hobbes nomme *Léviathan,* toujours en guerre contre ses semblables à cause de son intérêt personnel :

> *Parce que tout ce qui est nécessaire à la production, le sol, les mines, les machines, les voies de communication, la nourriture, l'abri, l'éducation, le savoir- tout a été accaparé par quelques-uns dans le cours de cette longue histoire de pillages, d'exode, de guerres, d'ignorance et d'oppression, que l'humanité a vécue avant*

d'avoir appris à dompter les forces de la nature (P. Kropotkine, 1892).

Pierre Kropotkine pense que le droit de propriété constitue une oligarchie et autocratie pour la société. La société ne bénéficie pas en réalité de ses biens, seule une minorité détenant le pouvoir y règne sur les ressources de la société. Il n'y a pas d'intérêt à penser la société idéale, si nous savons que le monde est guidé par intérêt, et que les plus forts font la loi. Au-delà des obstacles politiques, la société idéale est handicapée par la religion qui s'impose depuis des siècles. Elle a été manipulée et utilisée à des fins propagandistes, domination, la guerre de leadership entre les religions, ce qui se traduit aujourd'hui par la présence des réseaux de terrorisme. La multiplication des terroristes islamistes dans les régions ouest africaines est due à la mauvaise gouvernance politique de développement et de l'éducation des dirigeants et l'effet de mondialisation qui facilite l'achat et le transport des armes de dernière génération. Il faut conclure que les rapports de force ne sont pas égaux entre les humains, donc ils n'aspirent pas à une cité idéale : «Un gouvernement si parfait ne convient pas à des hommes» (2001, p.107) conclura Jean-Jacques Rousseau.

2-1-2- La surpopulation comme frein à la société idéale

Ensuite, pour penser à une société idéale, il faudrait un effectif restreint. Il sera vraiment illusoire et même difficile de concevoir l'idée de société idéale avec une population mondiale de « 7,7 milliards d'habitants » enregistrée en 2011 (Quotidien québécois, Le devoir, du 32 octobre 2011, Nº 242). Il est difficile de garantir une éducation de succès à un telle effectif, cela montre déjà un échec du projet de société idéale. Autant le nombre humain est pléthorique, autant les besoins sont grands et nécessitent beaucoup plus d'efforts. Dans ce besoin sans satisfaction, il faut s'attendre aux vices, l'envahissement des rues par les quémandeurs (mendiants), l'exploitation d'hommes par homme, les travaux forcés

des enfants. On ne peut parler des limites de la société idéale sans citer la culture du complexe de supériorité et d'infériorité entre les hommes, ce qui explique le racisme un peu partout dans le monde et l'esclavage qui a vu l'Afrique dépouillée de ces enfants : «Traite et esclavage figurent au premier rang des ignominies humaines» (A. Castaldo, 2007). Ces conditions ne participent pas à la réalisation d'un monde idéal, car, le monde dépossédé de son romantisme plonge l'homme dans les soucis quotidiens, donc ne peut plus se sentir délibéré alors : «L'individu doit se ressaisir pour parvenir à la conscience de son individualité et de sa liberté» (J. Habermas, 2002, p.16).

2-1-3- Les progrès scientifiques

Le monde est confronté à l'assaut du progrès scientifique et de nouveaux caractères se développent au sein des sociétés, tels l'avortement légalisé, l'euthanasie, manipulation des gènes, manipuler psychiquement (rendre quelqu'un le jouet de ses intrigues), l'action est de démonter la manipulation des individus à la fois agresseurs, martyrs de dieu, en fait instrument de pouvoirs cléricaux et théocratiques à la recherche de pouvoirs politiques, économiques et financiers. Seydou BADIAN dans Sous l'orage remarque par le biais du père Benfa que la jeune génération est marquée par le goût de *luxe*, de l'*égoïsme* et de la *vanité*. A ces maux humanitaires causés par le progrès scientifique, l'évidence de réaliser une société où tous seront satisfaits du point de vue analytique est un échec car la modernité est marquée par l' «individualisme, le désenchantement du monde et raison instrumentale» que le philosophe québécois Charles TAYLOR institue de *Malaise de la modernité*. Il comprend mieux le vécu de l'homme moderne et son vœu : «Nous vivons dans un monde où les gens peuvent choisir leur mode de vie, agir conformément à leurs conviction, en somme, maîtriser leur existence d'une foule de façon dont nos ancêtres n'avaient aucune idée» (C. Taylor, 1994, p.10).

Ceci sous-tend que les visions vers lesquelles la nouvelle technologie conduit les hommes serait d'un monde sans soucis de l'humain et sans Dieu. Voltaire pour montrer les traits caractéristiques des hommes s'est servi de la pièce d'un Calife dans son poème sur les désastres de Lisbonne «Je t'apporte, ô seul roi, seul être illimité, tout ce que tu n'as pas dans ton immensité, les défauts, les regrets, les maux et l'ignorance» (Voltaire, 1877, p.470-478). Au-delà de tout, il est remarquable de penser la société idéale comme un rêve du point de vue de la réalité. Un rêve qui n'aura point connu de succès. Il faut aussi limiter de donner raison à More quant au Prince d'être favorite, le Prince doit avoir la force pour défendre légitimement ou non son territoire et son trône, et la ruse d'interpréter la loi en sa faveur puisqu'il n'y a pas de vérité qui puisse faire l'unanimité et l'unanimité n'est pas non plus un critère de vérité. Pour garantir une société des mains de l'ennemi, il faut que le prince soit redoutable comme le stipule dans la *légende de Mandingue* (SOUDJIATA Keita, le roi des Mandingues).

2-1-4- L'eurocentrisme comme problème d'égo

L'eurocentrisme occidental est le manifeste d'un complexe de supériorité de l'homme occidental: « Une race de maîtres et de soldats, c'est la race européenne» (A. Césaire, 2004, p.16). Sans être subjectif dans nos analyses, nous pouvons croire que l'eurocentrisme occidental qui lui donne le prétendu droit d'occupation et d'usurpation de s'imposer aux autres races est la raison suffisante de beaucoup de tumultes et de guerres. Commençant par la *colonisation* (P. C. Kiti, 2004, p.18) et la formation de l'OTAN pour conquérir le Monde et s'imposer en maître absolu. Sustenter d'une capacité propagandiste, semer dans l'esprit des autres la subordination, l'albinisme comportemental. Facteur de la «Chosification» (A. Césaire, 2004, p.23). Le drame de tout ceci est de considérer les autres peuples sans culture, afin de leur faire aimer la servitude: «La leur faire aimer, aimer telle

est la tâche assignée dans les États totalitaires d'aujourd'hui aux ministères de la propagande, aux rédacteurs en chef de journaux, et aux maîtres d'école» (A. Huxley, 2014, préface de 1946, p. 14). Ce fléau laisse de très grandes places au laxisme moral et fait appel à la domination incoercible. Le problème fondamental n'est pas le brassage culturel dont fait l'objet la relation euro-africaniste, mais cette démarche qui consiste à imposer avec force et violence aux autres la culture européenne, sous fond d'une civilisation qui reste un amalgame culturel.

2-2- L'idéal défendu : entre réalité et efficacité ?

Si la cité rêvée de More sort de l'Utopie et de la chimère, il est important de l'enseigner aux hommes. Le préalable à tout engagement politique est de définir un modèle de société idéale, dans la quelle coulent «le lait et le miel» (L. Second, *Exode 3v8 in Ancien Testament*) pour le bonheur de chaque peuple où chaque homme se sentirait mieux, chacun serait égale à chacun et heureux. L'utopie doit être déchargée de sa connotation péjorative comme chimère, comme ce qui est de l'ordre de l'irréalisable pour être passée comme projet, comme un idéal qui se propose de se réaliser.

Les valeurs de cette société sont égalité, fraternité, l'amour pour les autres et pour son environnement et le respect: «...la conservation et la prospérité de ses membres» (Rousseau, 2001, p.123). Elle vient remettre en cause la force de l'inégalité des pouvoirs, car aujourd'hui, force est de constater que certaines autorités politiques prennent des décisions et votent des lois au détriment de ceux qui n'ont pas le pouvoir de changer les choses afin de régner avec force et autorité. Cela est vérifié dans la plupart des Assemblées parlementaires de plusieurs pays africains, où la majorité parlementaire vote des lois dont les peuples sont victimes des déconvenues politiques et même parfois des révisions de constitution clandestines pour susciter un nouveau mandat illégal vis à vis de la constitution. Ce

fut le cas des tumultes lors des élections législatives du 28 avril 2019 au Bénin : «les marches de contestation, les tueries, les blessés, les mises à feu» (mouvement populaire de contestation du 28 avril au 2 mai 2019 au Bénin, les nombreuses révoltes contre le troisième mandat de Allasane Dramane Ouattara, Alpha Condé, Faure Gnassingbé et les coups d'État multiples en Afrique saharienne etc.). Une société idéale prend garde de centrer le pouvoir dans les mains du peuple où il est consulté lors des grandes décisions. Tant que le peuple n'a pas le monopole du pouvoir, le prince sera toujours l'homme fort, et aura droit de vie, de mort, de liberté, de vote sur ses sujets.

En effet, il faut noter que dans une société idéale règne la bienveillance, où l'on fait attention au bien-être des autres, où personne ne serait mis de côté, mais l'inclusion de tout le monde : «…toutes les hôtelleries établies pour la commodité du commerce sont payées par le gouvernement. Vous avez fait mauvaise chère ici, parce que c'est un pauvre village ; mais partout ailleurs vous serez reçus comme vous méritez de l'être» (Voltaire, 2007, p.69). Elle est la plus efficace de toutes les sociétés que le monde ait connues, cela est incontestable puisqu'elle assure l'égalité de ses fils sans discrimination. On serait tous égaux, on pourrait penser libre et faire exprimer sa conscience comme l'on veut sans avoir peur d'une justice instrumentalisée (ce que le Professeur Frédéric Joël AÏVO nommait dans l'un de ces discours lors de sa tournée nationale la *loi drone*). C'est un monde dans lequel chacun s'exprime librement et se fait écouter avec respect sans mesure de contrainte et de répression. C'est ce qui pousse certainement Rousseau à dire à travers sa lettre adressée aux souverains seigneurs : «J'aurais voulu naître dans un pays où le souverain et le peuple ne pussent avoir qu'un seul et même intérêt (…)» (J.J. Rousseau, 1997, p.10). Rousseau attire notre attention sur la réalité et l'efficacité de la meilleure forme de gouvernement et de société idéale, autrement

dit ce que devrait être une société parfaite. Si j'avais le droit de choisir une société, je choisirais celle qui incarne la valeur de la société idéale et non celle qui ne tende pas mains à ceux qui en ont besoin et laisse les riches avoir tout ce qu'ils souhaitent et jouent aux seigneurs. Pour finir, nous pensons que la société idéale est la meilleure société qui peut assurer et garantir un avenir meilleur, alors nous convions les uns et les autres à la construction d'une belle et meilleure société. Nos dirigeants à tous les niveaux doivent prendre connaissance sur les valeurs de la société idéale pour le meilleur de l'humanité, afin d'éviter les guerres, les querelles, les corruptions, les justices taillées sur mesure et instrumentalisées, la chasse à l'homme, l'accaparement du pouvoir, l'abus d'autorité et la confiscation des biens communs. La société idéale reste avant tout idéaliste, caractérisée par l'utopie, elle n'est qu'un rêve, une chimère qu'inventent les philosophes pour arriver un jour à changer le monde. C'est ce qui justifie cette position critique de Spinoza à l'encontre des philosophes, de la politique et des utopistes :

C'est l'opinion commune des philosophes que les passions dont la vie humaine est tourmentée sont des espèces de vices où nous tombons par notre faute, et voilà pourquoi on en rit, on en pleure, on les censure à l'envi; quelques-uns même affectent de les haïr, afin de paraître plus saines que les autres. Aussi bien ils croient avoir fait une œuvre divine et atteint le faite de la sagesse, quand ils ont appris à célébrer en mille façons une prétendue nature humaine qui n'existe nulle part et à dénigrer celle qui existe réellement. Car ils voient les hommes non tels qu'ils sont, mais tels qu'ils voudraient qu'ils fussent. D'où il est arrivé qu'au lieu d'une éthique, le plus souvent ils ont fait une satire, et n'ont jamais conçu une politique qui pût être mise en pratique, mais plutôt une chimère bonne à être appliquée au pays d'Utopie ou du temps de cet âge d'or pour qui l'art des politiques était assurément très superflu. On en est donc venu à croire qu'entre toutes les sciences susceptibles d'application la politique est celle où la théorie diffère le plus de la pratique, et que nulle sorte d'hommes n'est moins propre au gouvernement d'une république que les théoriciens ou les philosophes (Spinoza, 2002, p.111).

Ceci étant dit que l'idée d'une société idéale n'est qu'intelligibilité, une imagination qui nourrit le rêve humain d'un monde meilleur qui verra difficilement sa concrétisation. Car l'imagination est la fille d'erreur et d'utopie, c'est suite à cela que Amadou Koné nous disait: «Imagination, tu nous mènes tous dans la misère après avoir entretenu en nous des images irréelles et trompeuses» (2002, p.10) pour nous dire que notre monde idéal est une œuvre de l'imagination et de la raison humaine.

Conclusion

«La paix à nos querelles et la bonace au grain, le calme à l'ouragan, le sommeil au chagrin» (Platon, 1991, 198c, p. 79) telle était la vision des utopistes de la société, dont Thomas MORE est l'un des artisans. *L'Utopie* de Thomas MORE est un héritage politique et moral sur la meilleure forme de gouvernement, survenue à une époque de grandes décadences politiques, où le monde avait besoin d'un repère ou d'orientation pour le nouveau monde, en un mot c'est ce que Sartre appelle: «...une société sans classe» (J-P. Sartre, 1948, p.48). Sortant de l'ignominie et de l'autoritarisme religieux, le monde avait besoin d'un discours de type nouveau pour retrouver sa gloire de stabilité politique et sa lettre de noblesse d'un monde meilleur. Qui tente réaliser la société idéale, doit faire face à l'énorme difficulté de connaître l'entité qui est l'homme, un projet inachevé qui constitue un danger pour ses semblables, qui vise toujours ses intérêts. Réaliser une société idéale consiste à mettre en relief la relation entre *État et Individu*, il faut donc des hommes idéaux, bien éduqués, capables de faire preuve de «bons sens» (R. Descartes, 2000, p.29) afin de cerner et traiter les ordonnances de la cité en la faveur de tous. D'ailleurs, c'est ce genre de société que les utopistes nous laissent en héritage dans nombreux des livres, un monde qu'ils envisagent voir ici-bas. Celle qui fait objet de nos recherches est de l'écrivain Anglais Thomas More (République d'Utopie). Une telle société, présente tous les atouts et caractères de société idéale et de meilleure forme de gouvernement : la justice sans faille avec peu de loi, la liberté sur toutes ses formes, le travail dans une coopération bien organisée, les droits humains sont assurés et respectés. Sans doute, c'est une république hors commun de celle du commun des mortels fragilisée par la guerre et autres maux. La réalité entre la vie quotidienne et le rêve d'une société idéale présente assez de difficultés. On ne peut imaginer une telle république d'autant que les hommes sont naturellement inégaux,

et dotés d'un égo qui les met plus au-dessus des uns et des autres. La philosophie pour sa part, ne peut que critiquer les sociétés autocratiques et proposer celles idéales. L'obstacle est que, la philosophie morale même ne peut changer les hommes, puisque l'homme est ondoyant et ne vise que son avantage. Donc une fois au pouvoir, le souverain ou le prince fait tout ce qui protège son intérêt et modifie les lois on sa guise. En Afrique, les dirigeants ont cette manie de maintenir les peuples dans la pauvreté, se servent des mesures déloyales pour ne laisser aucun choix aux citoyens. Même la démocratie qui semble être une alternative peine à prouver sa loyauté et sa formation de régime garant de société idéale. Les nombreuses attaques et guerre de leadership à travers les sociétés sont aussi des preuves attestant la difficulté à réaliser une société dite idéale. Pour conclure, la société idéale est un mythe politique et une vue de pensée et d'esprit. Son étude ne peut qu'être l'œuvre de la raison créatrice, elle a sa réalisation que dans nos consciences et reste une fiction. Thomas More même a compris l'enjeu quand il affirme que cette «société n'existe nulle part sur terre». Donc il est évident d'éviter de tomber dans les erreurs du réalisme utopique, mais il y a lieu de sauver l'humanité de la démagogie politique, de la ruse et de la rage des faiseurs de bonheur d'une multitude. Il faut trouver le juste milieu entre la société chaotique et la société idéale des Utopistes. Dans la mesure du possible, il faut pratiquer les ordonnances plus ou moins de la société idéale pour que la cité soit mieux gérée. Société idéal : un rêve ou une réalité ? Mais quel avenir pour le monde en pleine mutation causée par les guerres surtout celle russo-ukrainienne ?

Références bibliographiques

ADANHOUNME Roger Koffi Eustache, *Education et psychologie du développement humain*, Cotonou, les éditions La pensée en Afrique, 2015.

AGAMBEN Georgio, *Le sacrement du langage, Archéologie du serment*, Paris, Librairie philosophique J. Vrin, 2009.

AGBAZAHOU Apollinaire, L*e gong a bégayé*, précédé de L*a bataille du trône*, Cotonou, Edition Plûmes soleil, Laha, 2013.

ARENDT Hannah, *Condition de l'homme moderne*, Paris, trad.fr. de Calmann-Lévy, 1983.

ARISTOTE, *Ethique à Nicodème*, Paris, Vrin, 1951.

ARISTOTE, *La Politique*, Paris, Vrin, 2004

ARISTOTE, Politique, Paris, *Edition Flammarion*, 1990.

ARON Raymond, *Introduction à la philosophie politique : Démocratie et révolution*, Paris, éditions de Gallois, 1994.

BADIAN Seydou Kouyaté, *Sous l'orage*, Paris, Présence Africaine, 1963.

BECCARIA Cesare, *Des délits et des peines, Paris,* éditions Flammarion, 1991.

BERNAYS Edward, *Propaganda: comment manipuler l'opinion en démocratie*, Paris, Éditions La Découverte, 2007.

BETI Mongo, *Le pauvre Christ de Bomba*, Paris, Présences Africaines, 1956.

BONI Nazi, *Crépuscule des temps anciens*, Paris, Présence Africaine, 1962.

CASTALDO André, *Codes noirs: de l'esclavage aux abolitions*, Paris, Dalloz, 2007.

CASTEL Robert, *Les métamorphoses de la question sociale*, Paris, éditions Gallimard, 1995.

CERISE Lucien, *Gouverner par le chaos*, Paris, Max Milo, 2010.

CESAIRE Aimé, *Cahier d'un retour au pays natal*, Paris, Présence Africaine, 1939.

CESAIRE Aimé, *Discours sur le colonialisme*, Paris, Edition Présence Africaine, 2004.

CLASTRES Pierre, *La société contre l'État*, Paris, Les éditions de Minuit, 1974.

CLEMENT Elisabeth, *la Justice*, Paris, Hatier, 2019.

CORBEIL Guillaume, *Le meilleur des mondes, Québec,* Le Quartanier, 1980.

DAVAL Simone et GUILLEMAIN Bernard, *Classe de Philosophie, Tome II: L'Action*, Paris, Ed. Presses universitaires de France, 1962.

DECAUX Emmanuel, *Le droit face au racisme*, Paris, Éditions A. Pedone, 1999.

DESCARTES René, *Discours de la méthode*, Paris, Flammarion, 2000.

DIOP Cheikh Anta, *Nations nègres et culture*, Paris, éditions Présences Africaines, 1999.

EBOUSSI BOULAGA Fabien, *Les conférences nationales en Afrique noire: une affaire à suivre*, Paris, Ed. Karthala, 1993.

EPICURE, *Lettre à Ménécée*, in *La revue de métaphysique et de morale* http://philosophie.ac-creteil.fr Les Échos du Maquis, janvier 2011.

ETIENNE DE LA BOETIE, *discours de la servitude volontaire*, Paris, Classique, 1549.

GRONDIN Jean, *Philosophie de la religion*, Paris PUF, 2020.

HABERMAS Jürgen, *L'avenir de la nature humaine, vers un eugénisme libéral*, Paris, Gallimard, 2002.

HENRY Michel, *La barbarie*, Paris, Quadrige, PUF, 2004.

HOBBES Thomas, *Léviathan*, Québec, Les classiques des sciences sociales, 2002.

HUXLEY Aldous, Le meilleur des mondes, Paris, Ebook libre et gratuit, 2014.

JASPERS Karl, *Introduction à la philosophie*, Paris, Plon, 1965.

KABOU Axelle, Et si l'Afrique refusait le développement ?, Paris, L'Harmattan, 1999.

KANT Emmanuel, *Essai philosophique sur la paix perpétuelle*, in éléments métaphysiques de la doctrine du droit, Paris, Flammarion, 1795.

KANT Emmanuel, *Fondements de la métaphysique des mœurs*, Paris, Hatier, 2000.

KITI Paul Christian, *Du paranormal au malaise multidimensionnel de l'Afrique: une réflexion à partir de la pensée de Meinrad Hebga*, Paris, L'Harmattan, 2004.

KONE Amadou, *Les frasques d'Ebinto*, Paris, Hatier, 2022.

KROPOTKINE Pierre, *La conquête du pain*, Paris, Le CDI, 1892.

La Bible Tob, Edition, Paris, Le CERF, 2004.

LALANDE André, *Vocabulaire technique et critique de la philosophie*, Paris,

Edition PUF, 1996.

LÉVI-STRAUSS Claude, *Les structures élémentaires de la parenté*, Paris, Maison des sciences de l'homme, 1967.

LINIGER-GOUMAZ Max, *La démocrature : Dictature camouflée, Démocratie truquée*, Paris, L'Harmattan, 1992.

LOCKE John, *Traité du gouvernement* civil, Paris, Flammarion, trad. David Mazel, 1992.

MACHIAVEL Nicolas, *Le Prince*, Paris, éditions Le livre de poche, 2000.

MACHIAVEL Nicolas, *Le Prince*, Paris, Hatier, 2011.

MALSON Lucien, *Les enfants sauvages*, Paris, Union Générale des Éditions, 1964.

MARIN Louis, *Utopiques : Jeux d'espace*, Paris, édition Minuit, 1973.

MARX Karl, *Manuscrits*, Paris, Gallimard, 1844.

MELLOS Koula et SAVIDAN Patrick, *Pluralisme et délibération : enjeux en philosophie politique contemporaine*, Ottawa, Les presses universitaires d'Ottawa, 1999.

MILL John Stuart, *De la liberté*(1859), Québec, édition électronique, 2002.

MILL John Stuart, *De l'assujettissement des femmes* (1869), Paris, éd. Électronique, 2002.

MONTAIGNE, *Les Essais*, Paris, éditions Folio Classique, 2009.

MONTESQUIEU, *De l'esprit des lois*, Paris, PUF, 1993.

MONTESQUIEU, *Lettres persanes*, Paris, éd. Garnier-Flammarion, 1962.

MORE Thomas, *l'Utopie*, Paris, Edition Gallimard, 2012.

OYONO Ferdinand, *Une vie de boy*, Paris, éditions Pocket, 1956.

PARKS Rosa, *Mon Histoire, Une vie de lutte contre la ségrégation raciale*, New-York, éditions Libertalia, 2018.

PLATON, *Apologie de Socrate*, Paris, Flammarion, 2008.

PLATON, *La République*, Paris, Gallimard, 1993.

PLATON, *Le Banquet*, Paris, LGF, Livre de poche, 1991.

PLATON, *Le Politique*, Québec, Collection philosophie, 2010.

PLATON, *Lois*, Paris, Flammarion, 2008.

PROUDHON Pierre Joseph, *De la justice dans la révolution et dans l'Eglise*, Paris, Flammarion, 2008.

RABAULT Hugues, *Le problème de l'interprétation de la loi : la spécificité de l'herméneutique juridique, in Le portique de philosophie et sciences humaines*, Paris, Haltier, 2005.

RAWLS John, *Théorie de la justice*, Paris, édition Le Seuil, 1987.

REBOUL Olivier, *La philosophie de l'éducation, Paris*, PUF, 1989.

ROUSSEAU Jean-Jacques, *Discours sur les sciences et les arts*, Paris, LGF, Livre de poche, 2004.

ROUSSEAU Jean-Jacques, *Discours sur l'origine et les fondements de l'inégalité parmi les hommes*, Paris, Flammarion, 1997.

ROUSSEAU Jean-Jacques, *Du contrat social*, Paris, Flammarion, 2001.

ROUSSEAU Jean-Jacques, *Emile ou l'Education*, Paris, Edition Flammarion,

2009.

SARTRE Jean-Paul, *Les mains sales*, Paris, Gallimard, 1948.

SARTRE Jean-Paul, *L'existentialisme est un humanisme*, Paris, Gallimard, 1996.

SARTRE Jean-Paul, *Matérialisme et révolution*, Paris, Gallimard,2013.

SCHUDSON Michael, *Le pouvoir des médias : Journalisme et démocratie*, Paris, Nouveaux Horizons, 2015.

SEMBENE Ousmane, *Les bouts de bois de Dieu*, *Paris*, éditions Pocket, 1960.

Spinoza, *Traité politique*, Paris, Le livre de poche, 2002.

TAYLOR Charles, *Le malaise de la modernité*, Paris, Edition Cerf, 1994.

TOURAINE Alain, *La fin des sociétés*, Paris, éditions du Seuil, 2013.

VLADIMIR Ilitch Oulianov Lénine, *Matérialisme et empiriocriticisme*, Pékin, Éditions du peuple, 1975.

VOLTAIRE, *Candide ou l'optimisme*, Paris, *Larousse*, 2007.

VOLTAIRE, *Poème sur le désastre de Lisbonne ou examen de cet axiome: tout est bien*, œœuvres complètes, tome 9, Paris, Garnier, 1877.

VOLTAIRE, *Zadig ou la destinée*, Paris, Garnier Flammarion, 1966.

ZONGO Norbert, *Le sens d'un combat*, Ouagadougou, Centre National de Presse Norbert Zongo, 2018.

TABLE DES MATIERES

REMERCIEMENTS.....2
RESUME.....3
SOMMAIRE.....4
Introduction.....5
Chapitre 1: Présentation de L'Utopie de Thomas MORE.....7
I- Contexte d'écriture.....7
1-1- Contexte historique.....7
1-2- Les influences reçues par Thomas More.....11
II- Grandes articulations.....14
2-1- Résumé de l'Utopie.....14
2-2- Les grandes articulations de l'Utopie.....16
Chapitre 2 : À la découverte de la société idéale.....20
I- Idéal et organisation politique.....20
1-1- La conception de justice.....20
1-1-1 Crise d'interprétation des lois.....20
1-1-2- L'idée de justice chez Thomas MORE.....22
1-2- L'égalité absolue comme expression d'égalité politique et civile.26
1-2-1- L'égalité civile.....26
1-2-2- L'égalité politique.....30
II- Religion et éducation34
2-1- La place de la religion dans L'Utopie.....34
2-1-1- Le rôle de la religion dans la gouvernance.34
2-1-2- Du pluralisme à la laïcité38
2-2- L'éducation comme prééminence dans l'idéal de More40
Chapitre 3: Portée et limites de la société idéale.46

I- Portée 46
1-1- Portée philosophique 46
1-2- Portée politique 49
II- Les limites 52
2-1- Critique philosophique 52
2-2- L'idéal défendu : entre réalité et efficacité ? 58
Conclusion 62
REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES 64
TABLE DES MATIERES 70